La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
lundi 10 février 1997
113e année No 110
60 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS


Boucles d'oreilles
à diamants, 10 pts total
Valeur 200$ Spécial 111$
Pendentifs disponibles.
BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127
37

Économie
Fonds diversifiés : oui, mais pas n'importe quoi
page B4

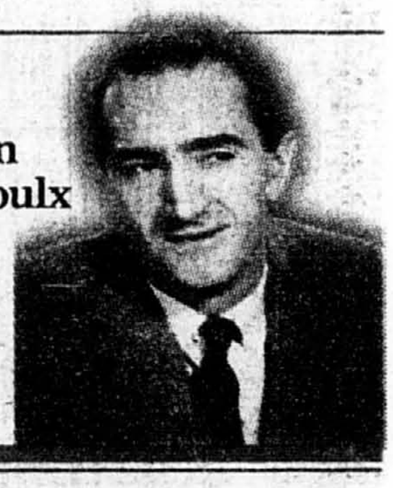


Auto
Retour remarqué de la Chevrolet Malibu
page C1



Cyberpresse
Il ne manque pas de carnets d'adresses
page A17

Théâtre
Le comédien Georges Groulx s'éteint à l'âge de 74 ans
page C7



Des parcomètres dans les rues résidentielles

Depuis que SDM gère le stationnement à Montréal, le nombre de parcomètres a augmenté de 36 %

ÉRIC CLÉMENT

Stationnement de Montréal (SDM) veut installer 1 620 nouveaux parcomètres cette année, dont un grand nombre dans des rues résidentielles. Si l'administration Bourque trouve cette proposition à son gré, SDM aura alors augmenté de plus de 36 % le nombre de parcomètres montréalais depuis qu'il contrôle cette lucrative activité, soit depuis 1994.

Les nouveaux parcomètres seraient installés par la filiale de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain sur le Plateau Mont-Royal (685 appareils), dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce et Côte-des-Neiges (458), dans le quartier Ville-Marie (262) et dans Ahuntsic-Cartierville (215). Cela porterait le nombre de parcomètres montréalais

Voir **DES PARCOMÈTRES** *en A2*

Le dg des psys a recommandé l'embauche de sa... femme

ÉRIC TROTTIER

La nouvelle inspectrice professionnelle de l'Ordre des psychologues du Québec, Nicole Grimard, embauchée en mai dernier, a été choisie pour cette fonction sur la recommandation d'un comité de sélection formé de trois personnes, dont le directeur général de l'organisme, René Corriveau, qui se trouve également à être le mari de Mme Grimard.

La présidente de l'Ordre Dianne Casoni a elle-même confirmé cette information surprenante au cours d'une longue entrevue accordée à *La Presse*, ce week-end. « Je ne connaissais pas Mme Grimard et je n'ai appris que la veille de son entrevue qu'elle était mariée à notre directeur général », a déclaré Mme Casoni, qui se remet difficilement d'une pneumonie, dans la tourmente qui affecte son organisme.

La présidente de la corporation professionnelle des 6 500 psychologues du Québec voulait s'expliquer sur les trois affaires de « conflits d'intérêts » soulevées la semaine dernière par le président de l'Office des professions du Québec (la police des corporations professionnelles), Robert Diamant.

Ce dernier doit rencontrer à nouveau, cet après-midi, les administrateurs de l'Ordre au sujet d'irrégularités diverses qui auraient été

Voir **LE DG** *en A2*

Jeux de glisse dans l'île

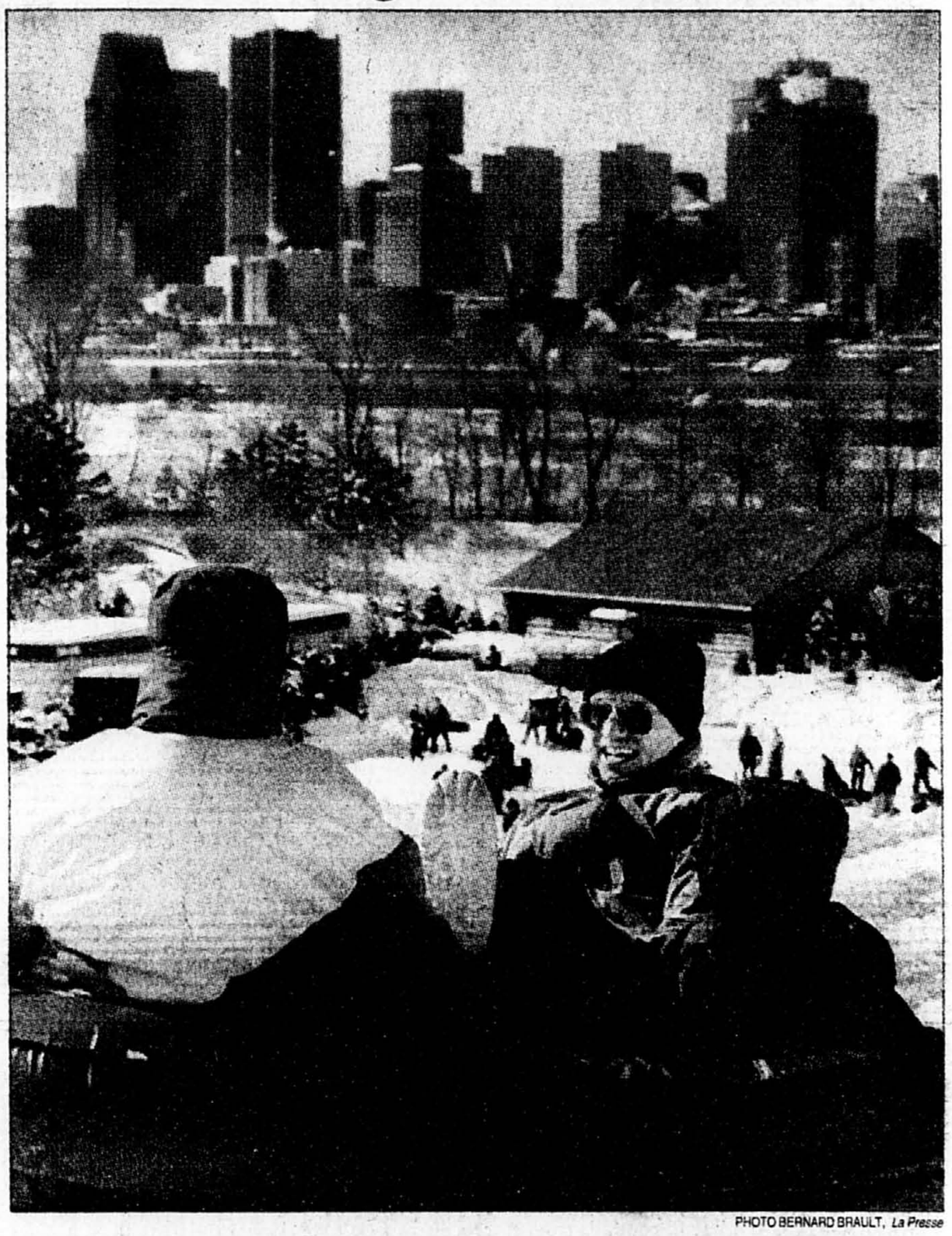


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Le week-end de beau temps qui s'est terminé hier a permis aux Montréalais et à tous les visiteurs de la métropole de pratiquer plusieurs sports d'hiver. Partout, défilaient dans les parcs de la ville les patineurs, skieurs de fond et autres glisseurs. À l'île Sainte-Hélène, des milliers de personnes ont également participé à la Fête des neiges, qui se poursuit jusqu'à dimanche prochain.

Les courtiers d'assurances brouillent les plans de Landry

VALÉRIE BEAUREGARD

Le puissant lobby des courtiers d'assurances a réussi une belle entourloupette en laissant ses empreintes sur les recommandations du rapport Baril dans le cadre de la révision quinquennale de la Loi sur les intermédiaires de marché, qui régit les agents et les courtiers d'assurances, en vie et en dommages, ainsi que les planificateurs financiers.

Résultat : l'adoption de la nouvelle loi, prévue au printemps, est reportée à l'automne (**voir en page B1**). Déposé en catimini en décembre, le rapport Baril, du nom du président de la Commission du budget et de l'administration et député d'Arthabaska Jacques Baril, se révèle un véritable pavé dans la mare du domaine de l'assurance. C'est que le rapport qui fait la synthèse des interventions devant la commission parlementaire particulière l'automne dernier prend le contre-pied de la position exprimée par le vice-premier ministre Bernard Landry dans son livre vert.

M. Landry veut transformer la Loi sur les intermédiaires de marché en une Loi sur la distribution des produits et services financiers de façon à englober toutes les facettes de la distribution, avec ou sans intermédiaire de marché. Le hic, c'est que le rapport Baril fait abstraction des nouveaux enjeux entourant la vente de produits d'assurance, soit la multiplication des modes de distribution comme la vente directe par Internet, en prônant l'omniprésence des agents et des courtiers. Ses signataires estiment, par exemple, que les agents de voyages devraient se certifier pour obtenir le droit de vendre des pro-

Voir **LES COURTIERS** *en A2*



PHOTO AFP

La nouvelle présidente de l'Équateur, Rosalia Arteaga, entourée du ministre de la Défense Paco Montayo (à dr.) et du ministre du Gouvernement Gil Barragan.

L'Équateur met fin à sa crise politique en désignant une présidente temporaire

d'après AP et AFP
QUITO

L'Équateur a résolu sa crise de pouvoir, pacifiquement, surtout temporairement : la vice-présidente Rosalia Arteaga a pris ses fonctions hier comme « présidente provisoire » du pays pétrolier latino-américain, mettant fin à la crise constitutionnelle ouverte jeudi par la destitution par le Congrès du président élu, Abdala Bucaram.

Rosalia Arteaga, qui a immédiatement reçu le soutien de l'armée et de la police équatoriennes, succède au président Bucaram, 45 ans, déclaré par le Congrès national « mentalement inapte » à assumer ses fonctions.

L'armée, et notamment son chef le général Paco Moncayo, a en effet tiré toutes les ficelles du dénouement de la crise, surtout en retirant son soutien au président Bucaram, ce qu'elle a annoncé en pleine nuit au Congrès réuni en session extraordinaire à Quito, et en imposant ensuite Rosalia Arteaga au Congrès.

De son côté, le général José Grijalva, commandant de la province de Loja, a annoncé que l'armée ne reconnaissait pas l'état d'urgence décrété par Bucaram puisque celui-ci « a été démis par le Congrès et n'exerce plus ses fonctions ». Le

Voir **L'ÉQUATEUR** *en A2*

INDEX

Petites annonces		- affaires	B6	Bandes dessinées	C14	Feuilleton	C15
- Index	C11	Arts et spectacles		Bridge	C14	Horoscope	C13
- Immobilier	C11, C12		C7 à C9	Décès	C16	Le monde	A15, A16
- marchandises	C12, C13	- horaire spectacles	C8	Économie	B1, B4 à B8	Loteries	A2, A7
- emplois	C13	- horaire télévision	C8	Éditorial	B2	Mots croisés	C12, S10
- automobile	C13 à C15	- théâtre	C8	Êtes-vous observateur	C11	Mot mystère	C15

Opinions	B3
Petrowski Nathalie	A5
Politique	A11
Quoi faire	C10
Tabloïd Sports	
- Philippe Cantin	S5

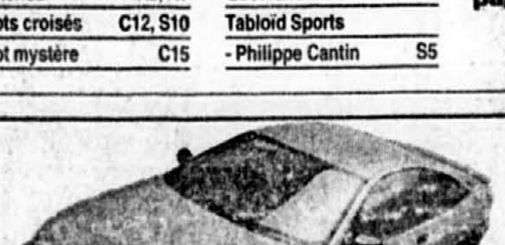
ÉDITORIAL

Santé: l'opportunisme n'a pas sa place
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Nuageux, dégagement en après-midi
Max. -6, min. -17
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

MAXIMUM 36 LOCATION CHEVROLET
LA MEILLEURE FAÇON DE LOUER UN VÉHICULE

CAVALIER Z22
237 $ /MOIS
0 $ COMPTANT
LOCATION 36 MOIS
- Moteur 2,2 litres
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues
LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET GEO OLDSMOBILE DU QUÉBEC
CHEVROLET Geo OLDSMOBILE GM
2451716-127
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Dépôt de sécurité : 300 $. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Transport (620 $) et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Suites de la une

Des parcomètres dans les rues résidentielles

DES PARCOMÈTRES / *Suite de la page A1*

à... 16 120 ! Selon le conseiller municipal Marvin Rotrand, de la Coalition démocratique, une grande partie des parcomètres seraient placés dans des rues résidentielles perpendiculaires à des artères commerciales, notamment 67 parcomètres dans le quartier Snowdon, dans des rues transversales au chemin Queen Mary. « Il y aura de nouveaux parcomètres dans les avenues Dupuis, Appleton, Lacombe, Clanranald, Earnscliffe, Kent, Coolbrook, Trans-Island, Westbury et dans les rues Lemieux et de La Peltrie », dit M. Rotrand.

Si la présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Paule Doré, a récemment dit que « le stationnement, c'est important pour le développement économique de Montréal », M. Rotrand estime que l'administration Bourque doit être transparente et faire en sorte que cette question soit débattue au sein des six conseils de quartier concernés en mai prochain.

« Une telle proposition, qui a un impact sur le stationnement dans des rues résidentielles, doit faire l'objet d'une consultation publique », dit-il. Rien que dans Côte-des-Neiges et NDG, les 458 parcomètres rapporteraient 350 000 $ à SDM.

Depuis qu'il gère les parcomètres et les parcs de stationnement de la Ville, SDM augmente chaque année le nombre de nouveaux parcomètres, dans des proportions toujours plus grandes. En 1995, 1 000 nouveaux appareils ont été installés. Puis 1 500 en 1996 et 1 620 autres sont donc prévus pour cette année.

M. Rotrand croit qu'il serait judicieux que la Ville adopte une « politique générale sur les parcomètres dans les quartiers résidentiels situés près de zones commerciales ». Selon lui, si la Ville doit favoriser l'activité commerciale, cela ne doit pas être au détriment des résidants. « Il est temps que Stationnement de Montréal vienne devant le conseil municipal ou une de ses instances pour définir ses objectifs à moyen et à long terme sur cette question », dit-il.

Le dg des psys a recommandé l'embauche de sa... femme

LE DG / *Suite de la page A1*

commises à la direction de l'Ordre. Selon les réponses qui lui seront fournies, il prendra une décision, ayant même évoqué la possibilité d'une mise en administration provisoire.

Pour sa part, Mme Casoni ne s'émeut guère des accusations de conflits d'intérêts portées par des membres de l'Ordre et par le président de l'Office des professions. Selon elle, le cas de son mari, Louis Brunet, et de l'ex-président Michel Sabourin sont réglés.

En effet, M. Brunet n'a eu à son avis qu'un seul contrat avec l'Ordre depuis que son épouse en est la présidente.« C'est vrai qu'il a été syndic, mais il avait démissionné bien avant mon arrivée, déclare Mme Casoni. Par la suite, il n'a eu qu'un contrat : le syndic lui avait demandé un avis par écrit dans un domaine d'expertise dont il est le seul spécialiste au Québec. Ça lui a rapporté 50 $ l'heure pour quelques heures de travail. Comme vous voyez, on ne nage pas dans le gros conflit d'intérêts... »

Quant aux reproches portés contre Michel Sabourin, mari de la vice-présidente Renée Lavigne-Sabourin, celui-ci a démissionné à la mi-janvier de son poste de syndic adjoint, un mois après que l'Office des professions eut fait connaître son inquiétude face à cette situation.

Pour la présidente, il ne reste donc qu'un problème : le couple Corriveau-Grimard, et elle admet que l'Ordre est pris avec sa décision d'embaucher l'inspectrice professionnelle (qui a notamment le pouvoir d'entrer dans le bureau de n'importe quel psy pour fouiller ses dossiers et vérifier sa compétence).

Mme Casoni explique qu'en avril dernier, le comité de sélection formé d'elle-même, d'un administrateur de l'Ordre et de M. Corriveau a analysé 55 dossiers de candidatures. De ce nombre, le comité a approuvé 44 dossiers pour une éventuelle entrevue.

Le trio a donc entrepris de faire ces entrevues. Mme Casoni affirme qu'elle ne connaissait pas, à ce moment-là, Mme Grimard, et qu'elle ne savait pas que cette dernière était l'épouse de M. Corriveau, même si ce dernier travaille à l'Ordre depuis plusieurs années, tout comme Mme Casoni, et que Mme Grimard a obtenu plusieurs contrats avec l'Ordre, dans le passé.

— M. Corriveau ne vous avait pas avisée ? Il n'a jamais prononcé le nom de son épouse en votre présence ?

— Jamais ! a répondu Mme Casoni, qui ajoute : « La veille de son entrevue, Mme Grimard m'a appelée pour m'annoncer qu'elle était mariée à René Corriveau. J'étais surprise et très mal à l'aise avec cette situation... mais nous n'avions pas de politique sur les conflits d'intérêts à l'Ordre et je ne voulais pas punir Mme Grimard pour le simple fait qu'elle est mariée à notre directeur général. »

L'entrevue s'est donc déroulée comme prévu... en présence de M. Corriveau, a précisé Mme Casoni. « Il est resté dans la pièce, mais il n'a pas posé de questions », affirme-t-elle. À la fin du processus visant à combler deux postes, deux candidats ressortaient vraiment du lot, ajoute la présidente : celle de Mme Grimard et une autre. « Si nous avions rejeté sa candidature, nous aurions été obligés de recommencer le processus. Alors nous avons décidé que les membres du bureau prendraient une décision finale. Mme Grimard a été embauchée par les administrateurs qui, en toute connaissance de cause, ont voté pour son embauche. »

Avec un mari-directeur général de l'Ordre, est-ce que l'indépendance du comité de discipline est assurée, comme le souhaite le président de l'Office des professions Robert Diamant ? « Je n'ai aucune espèce de doute sur la discrétion de M. Corriveau », répond Mme Casoni, qui ajoute cependant : « Si c'était à refaire, aujourd'hui, nous ne prendrions pas la même décision. Nous constatons bien que l'humeur publique nous indique qu'elle ne peut tolérer l'apparence d'un conflit d'intérêts. Nous sommes maintenant sensibilisés à ça... »

Les courtiers d'assurances brouillent les plans de Landry

LES COURTIERS / *Suite de la page A1*

duits d'assurance-voyage. Une vision qualifiée de corporatiste et de protectionniste.

Deux des 18 membres de la commission, le péquiste Rosaire Bertrand (député de Charlevoix) et le libéral Cosmo Maciocia (député de Viger), sont des courtiers d'assurances et ont servi en quelque sorte de cheval de Troie pour les courtiers.

MM. Bertrand et Maciocia ont posé ensemble 48 % des questions au cours de la commission parlementaire, les 24, 25, 26 septembre et les 9, 16 et 17 octobre, selon une compilation faite pour *La Presse*. Les ressemblances entre les recommandations du rapport Baril et celles du mémoire du Regroupement des cabinets de courtage d'assurances du Québec, l'oeuvre de Me André Bois, du cabinet de Québec Tremblay, Bois, Mignault, sont remarquables. Une coïncidence qui n'est pas passée inaperçue.

En entrevue, M. Baril qualifie ces deux membres de sa commission de « ressources importantes qui connaissent leur domaine » et fait fi des critiques qualifiant la commission de partisane. Le 19 décembre, lors du dépôt à l'Assemblée nationale du rapport qui porte officieusement son nom, M. Baril a tenu à souligner la contribution des deux députés « qui ont travaillé fort afin d'élaborer des recommandations ».

Le député précise que les recommandations suggérées par MM. Bertrand et Maciocia ont été bonifiées par les membres de la Commission au cours d'une séance de travail. Or, les recommandations, qui ne faisaient pas partie de la première ébauche du rapport, ont été approuvées au cours de cette même séance de travail qui a duré moins de quatre heures.

Depuis 1984, les députés réunis en commission parlementaire ont le pouvoir de formuler des recommandations mais ce droit n'est que très rarement exercé.

Le Mouvement des caisses Desjardins se dit en profond désaccord avec la plupart des recommandations du rapport Baril qui fait un « certain retour nostalgique au passé ». Dans une lettre adressée à M. Baril le 31 janvier, M. John Arbour, directeur général de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, conclu que le rapport, si ses recommandations étaient retenues, ferait « reculer le Québec au lieu de lui permettre de relever résolument le défi du changement ».

De plus, M. Harbour déplore les « omissions », les « inexactitudes », le « manque de nuance » et même le ton utilisé. « (Les) nombreuses distorsions entre les mémoires et le contenu du rapport sont de nature à favoriser la controverse quant à la véracité du rapport et particulièrement sur ses recommandations qui s'appuient sur des consensus discutables. »

Malgré le tumulte, le député Jacques Baril maintient que le rapport dresse un bilan exact des présentations à la commission parlementaire. La semaine dernière, il se disait encore « très satisfait des réactions », bien qu'elles soient partagées.

L'Équateur met fin à sa crise politique en désignant une présidente temporaire

L'ÉQUATEUR / *Suite de la page A1*

ministre de la Défense qui avait annoncé l'instauration de cet état d'urgence, le général Victor Bayas, a démissionné, pour être remplacé... par le général Paco Moncayo.

La destitution de Bucaram avait suivi une grève générale de 48 heures déclenchée pour contraindre le gouvernement à abroger des hausses de prix atteignant parfois 300 % et demander au Congrès cette destitution.

Première femme en Équateur à occuper les fonctions de chef de l'État, Rosalia Arteaga, 40 ans, qui s'était autoproclamée vendredi, par décret, présidente par intérim, a été nommée par le Congrès à l'aube après trois jours de crise constitutionnelle.

Mais le congrès ne l'a confirmée dans ces fonctions que pour une période « limitée et strictement indispensable » qui prendra fin avec la désignation, à la majorité absolue des 82 députés, mardi, d'un nouveau président par intérim. Celui-ci restera, quant à lui, en fonction jusqu'à la tenue de nouvelles élections en 1998. Après le vote de mardi, Rosalia Arteaga reprendra son poste de vice-présidente.

Peu après la confirmation de Mme Arteaga au poste de présidente provisoire, les forces armées et la police équatoriennes lui ont fait acte d'allégeance dans un communiqué où elles réaffirment « leur inébranlable vocation démocratique ainsi que (leur) respect absolu à la constitution et aux lois de la République ». L'armée, poursuit le communiqué, « se soumet à l'autorité légitimement choisie par le Congrès national ».

Très émue, Rosalia Arteaga a promis, dans une déclaration à la presse, de travailler avec honnêteté en pensant aux intérêts du pays et a affirmé que « l'Équateur méritait une nouvelle chance ». Elle a immédiatement réuni ses proches collaborateurs.

Le dénouement de cette crise, dans laquelle trois personnages ont coup sur coup revendiqué la présidence, a été rendue possible par la décision simultanée de deux d'entre eux de se retirer, puis de l'armée équatorienne de retirer son appui au président Bucaram.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00071

Code du jour **7-1**

Lundi, 10 février 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **1-6-6**
à quatre chiffres : **4-2-7-3**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 18 h ;
■ à Greenfield Park : hôpital Charles-Lemoyne, auditorium 1-2-3, 7e étage, 3120 boul. Taschereau, 9 h 30 à 16 h 30. Objectif : 125 donneurs ;
■ à Châteauguay : organisée par LeBlanc Mercury Inc., avec la collaboration de la Chambre de Commerce de Châteauguay, 117 boul. Saint-Jean-Baptiste, 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs ;
■ à Saint-Barnabé Sud : club Optimiste Saint-Barnabé-Sud, salle municipale Saint-Barnabé, 461, rang Saint-Amable, 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Vent favorable dans l'industrie nautique

■ Après le naufrage de certains de ses membres au début des années 90, suivi par des ventes obstinément lentes, l'industrie nautique sent finalement le vent tourner. La baisse des taux d'intérêt, les perspectives d'emploi plus favorables et des exportations vigoureuses sont autant de facteurs qui suscitent un optimisme prudent chez les fabricants et les détaillants en vue de la saison estivale. Au moment où le Stade olympique accueille l'Expo nautique, le journaliste Richard Dupaul fait le point sur l'état de l'industrie dans le cahier Économie.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

L'Office des professions devrait-il instituer une enquête administrative sur l'Ordre des psychologues?

Le déneigement se fait-il cette fois-ci à un rythme qui vous convient? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été:

Oui: 40 %
Non: 60 %

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone*. Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.*

* Dans la zone d'appel locale seulement

Questions du jour 285.7333
• Question du jour 1
• Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343

• Claude Picher	8204	• Michel Girard	8209
• Réjean Tremblay	8205	• Alain Dubuc	8210
• Pierre Foglia	8206	• Michel Blanchard	8211
• Claude Masson	8207	• Louise Cousineau	8212
• Nathalie Petrowski	8208		

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353
• Région de Montréal 1
• Prévisions à long terme (Montréal) 2
• Estrie, Québec, Laurentides 3

La Presse en ligne avec vous chaque jour

La Presse

Le mot du jour

prime de séparation

■ La locution *paye de séparation* est un calque de *separation pay*. *Prime de séparation* est également un calque *(separation allowance)*. En français, on parlera plutôt d'une *indemnité de licenciement, de départ* ou *de fin d'emploi*.

— *Certains collaborateurs de Lucien Bouchard ont touché une indemnité de départ par le biais d'un congédiement fictif.*

Paul Roux

Le pyromane frappe à nouveau dans CDN

RAYMOND GERVAIS

Le pyromane de Côte-des-Neiges a frappé encore une fois dans la nuit de samedi à hier.

Cette fois, il a jeté son dévolu sur un édifice de trois étages situé au 6675, rue Darlington (près de la rue Barclay), abritant des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs.

Cet édifice se trouve à moins d'un kilomètre des maisons de rapport de la rue Barclay dans les sous-sol desquelles des incendies ont été allumés, depuis l'automne.

Selon le chef aux opérations du Service de prévention des incendies de Montréal, Ronald Baran, la méthode employée était sensiblement la même : « Là aussi, le feu a pris naissance sous la cage d'escalier menant au sous-sol. Il semble avoir été allumé à l'aide de journaux ou de rebuts et les dégâts causés par les flammes ont été limités au sous-sol. Toutefois, nous avons dû défoncer plusieurs portes menant à des appartements afin de nous assurer que tout le monde avait été évacué.

« Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, de nombreux locataires attendaient sur les balcons et dans les fenêtres d'être évacués par nos échelles. Même si le début d'incendie a été maîtrisé rapidement, la fumée s'en dégageant empêchait les gens de descendre par l'escalier », a souligné M. Baran.

L'incendie criminel d'hier était le 12e dans ce secteur depuis novembre.

Hier, personne n'a été blessé, mais M. Baran craint que si la police n'arrête pas rapidement le pyromane, il risque de faire des victimes.

« La fumée se dégageant d'un feu pourrait faire des victimes parmi les personnes âgées, asthmatiques ou souffrant de problèmes cardiaques », a-t-il expliqué.

L'organisme de charité Jeunesse au Soleil a indiqué hier qu'il avait l'intention de travailler de concert avec la section des incendies criminels de la police de la CUM afin de tenter de mettre un frein à cette vague d'incendies. Jeunesse au Soleil doit donner des conférences aux sinistrés et aux gens qui habitent le secteur touché par le pyromane afin de les sécuriser.

Hors de la ZIP, point de purin

L'Acadie confinera ses porcheries dans un secteur

ÉRIC TROTTIER

Les citoyens de L'Acadie ont décidé de se doter de la première ZIP (zone industrielle porcine) au Québec.

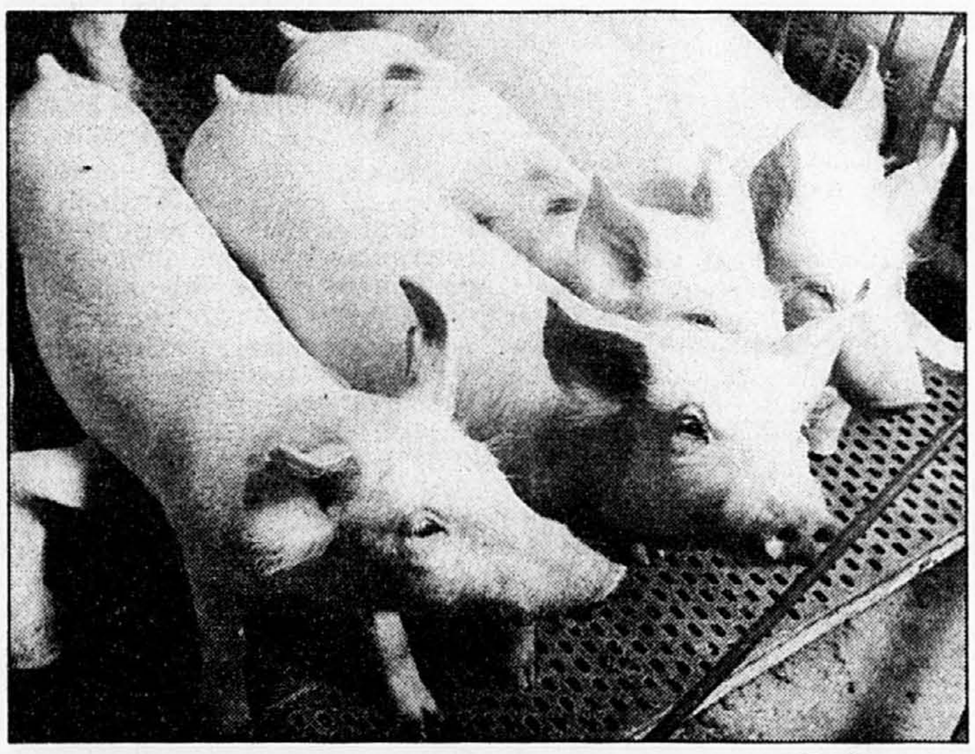
C'est ainsi que plus de 1021 électeurs de la municipalité située au sud de Montréal, soit 60 % des 1450 votants, se sont prononcés, hier, par voie de référendum, en faveur d'un projet de règlement controversé qui créera un secteur où les producteurs porcins seront désormais confinés.

Hors de la ZIP, point de purin !

« La population a parlé ; nous venons de franchir la première étape de ce qui pourrait être la meilleure solution de gestion des porcheries », a déclaré à *La Presse* le conseiller municipal Michel Ferdais, qui a mené la bataille pour l'adoption de ce projet de règlement avec trois autres conseillers municipaux.

La nouvelle ZIP, d'une superficie de 1,5 kilomètre carré, est située dans le secteur agricole de L'Acadie, et pourrait accueillir jusqu'à 10 000 porcs. Pour l'instant, aucun projet de porcherie n'est prévu dans cette zone, créée pour contrer une future porcherie indésirable.

En septembre dernier, le tout L'Acadie avait appris avec étonnement qu'un producteur projetait d'installer une ferme d'engraissement de 3000 porcs dans un secteur situé près des zones résidentielles. Ce projet attend d'ailleurs toujours l'autorisation du ministère de l'Environnement.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

En vertu du vote d'hier, les porcheries de L'Acadie seront regroupées dans un seul secteur.

Quoi qu'il en soit, après que le producteur porcin eut obtenu son permis de la municipalité (aucun règlement n'interdisait alors, de quelque façon que ce soit, les porcheries à L'Acadie), les résidants de l'endroit ont pressé leurs conseillers de se pencher sérieusement sur la question, d'autant plus que L'Acadie est une ville résidentielle avec à peine une soixantaine d'agriculteurs (sur 5200 habitants).

« Mais les municipalités n'ont pas beaucoup de pouvoirs, explique M. Ferdais. Elles ne peuvent pas, par exemple, interdire carrément les porcheries, ni réglementer le nombre de porcs par porcherie. Par contre, nous pouvions créer un secteur où les porcheries seraient confinées. »

Début décembre, après bien des débats animés, le conseil a donc accouché de son règlement. Mais les agriculteurs et quelques résidants de la zone désignée se sont unis et sont parvenus à forcer la Ville à organiser un référendum.

Conseillers, citoyens et agriculteurs se sont entre-déchirés pendant la longue campagne référendaire qui a suivi et qui s'est soldée hier par l'adoption du règlement. Dans toute cette histoire, le grand perdant, c'est le maire Benoît Lussier, un agriculteur qui, timidement, s'était prononcé contre le règlement, parce que trop restrictif pour les producteurs.

Le maire, introuvable hier, a perdu deux de ses quatre conseillers dans la bataille ; il est désormais minoritaire au conseil.

« C'est ce qui me fait le plus de peine, a expliqué le conseiller municipal Pierre Prairie, un agriculteur qui s'est rangé aux côtés du maire. Le référendum a créé un fossé, et ça va prendre des années avant de retrouver des relations harmonieuses. »

Maintenant que le règlement peut être adopté, Michel Ferdais estime qu'il est possible, dans un proche avenir, que L'Acadie ajoute une ou deux autres ZIP, mais il précise que, pour ce faire, les producteurs porcins — et particulièrement l'Union des producteurs agricoles (UPA) — devront accepter de discuter de bonne foi sur la question de la gestion des odeurs, de l'épandage du purin et des animaux morts.

Tentative de parricide imputée à Kurt Cobain

RAYMOND GERVAIS

Le jeune homme de 18 ans qui a poignardé son père à plusieurs reprises samedi soir, à Laval, a expliqué hier à la police qu'il croyait avait reçu l'ordre de tuer son père après avoir écouté un disque de Kurt Cobain, le chanteur du groupe Nirvana qui s'est suicidé en avril 1994, et avoir consommé des champignons hallucinogènes.

Lorsque les policiers sont arrivés au domicile du suspect au 494, boulevard des Prairies, samedi en fin d'après-midi, dans le quartier Laval-des-Rapides, le garçon s'acharnait toujours sur son père ensanglanté à l'extérieur de l'immeuble de six logements qu'ils habitaient.

À la vue des agents, le jeune homme a tenté de fuir, mais a été vite rattrapé.

Jean-Claude Charbonneau, 50 ans, a reçu au moins cinq coups de couteau à l'abdomen et reposait toujours dans un état grave hier soir, à l'unité des soins intensifs à l'hôpital. Son fils sera accusé ce matin de tentative de meurtre au palais de justice de Laval.

Selon des voisins, le fils aurait d'abord projeté son père du haut du balcon après l'avoir poignardé, puis l'aurait poursuivi à l'extérieur.

Ce n'est pas la première fois que les noms de Cobain et de Nirvana sont associés à des actes de violence, des suicides notamment.

Le suspect sera soumis à un examen psychiatrique.

Jeune forcené arrêté

RAYMOND GERVAIS

Un adolescent de 15 ans a été atteint à une jambe par une balle tirée par un policier de la Sûreté du Québec, tôt hier à Joliette, après avoir foncé sur l'agent en brandissant une hache et un couteau.

Plus tôt, il s'était introduit par effraction dans une résidence du rang Rivière Côté Nord, à Saint-Ligori, un petit village situé au nord-est de Joliette. Il s'y était emparé d'une somme d'argent après avoir fait main basse sur le sac d'une femme après l'avoir menacée.

Les policiers ont ratissé le secteur mais en vain.

Vers 16 h 40, l'individu s'est attaqué à une autre résidence située à quelques kilomètres du lieu de son premier méfait. Il a réussi à s'enfuir avec de l'argent et une automobile.

À Joliette, le suspect a perdu le contrôle du véhicule qui est allé percuter un poteau à l'intersection des rues Lépine et Industrie. Il a ensuite pris la fuite à pied après avoir menacé un citoyen qui s'était porté à son secours.

Vers 7 h 45, le suspect a été repéré devant le 999, rue Lanaudière, par deux enquêteurs de la SQ.

Brandissant un couteau d'une main et une hache de l'autre, il a refusé de se rendre et foncé sur les policiers. Un de ces derniers a ouvert le feu, atteignant l'adolescent à la hauteur de la cuisse droite. Transporté à l'hôpital de Joliette, il reposait hier soir dans un état satisfaisant.

Il sera accusé de vol et de tentative de meurtre devant le tribunal de la jeunesse dès que son état de santé le permettra.

L'EXPRESS DU MATIN



Quatre morts

■ Au moins quatre personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. **Bruno Grondin**, 34 ans, d'Audet, est mort samedi peu après 15 h, quand sa camionnette est entrée en collision avec un train, dans le rang 3 de Frontenac, près de Lac-Mégantic. Un garçon de sept ans qui s'amusait à glisser sur un banc de neige a été happé par une automobile circulant sur la route 335, samedi après-midi, à Chertsey, dans Lanaudière. Selon la Sûreté du Québec, l'enfant a glissé jusque sur la chaussée au moment précis où l'automobile passait. **Mario Bossé**, 36 ans, de Saint-Flavien, est décédé à la suite d'une collision entre deux véhicules survenue sur l'autoroute 20, à Saint-Apollinaire, sur la Rive-Sud de Québec, samedi peu après minuit. Selon la SQ, l'une des voitures roulait en sens interdit. Vendredi soir, une femme dans la vingtaine a perdu la vie à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, près de Québec. Elle aurait perdu le contrôle de son véhicule en descendant une côte.

Mort suspecte

■ Le cadavre d'un homme de 35 ans a été découvert hier matin à l'intérieur du 64, rue Sauriol, dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Laval. C'est la grand-mère de l'individu qui a fait la macabre découverte en revenant à la maison après avoir effectué une course de courte durée. Selon les premières constatations des policiers, aucune trace de violence n'a été constatée sur l'homme qui était couché dans son lit. La grand-mère a déclaré aux enquêteurs avoir vu son petit-fils une heure auparavant et qu'il semblait bien se porter. Dépêchés sur les lieux, les techniciens d'Urgences Santé ont tenté de le réanimer, mais sans succès. L'homme était rentré chez lui aux petites heures de la nuit. Un autopsie sera pratiquée.

Ouvrier tué

■ Un machiniste à l'emploi de l'usine Canmec de La Baie, au Saguenay, occupé à la remise en état d'une meule, a été écrasé à mort, hier vers 8 h 15. La pièce de 595 kg qu'il utilisait pour effectuer la réparation a glissé et est tombée sur lui. Bernard Bouchard, âgé d'une cinquantaine d'années, a été transporté d'urgence à l'Hôpital de Chicoutimi, mais les médecins n'ont pu le sauver, l'homme ayant perdu trop de sang. La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et la Sûreté municipale de La Baie devront faire rapport sur cet accident.

3 millions de visiteurs

■ Le Casino de Hull a accueilli son 3 000 000e visiteur, hier, 10 mois après son ouverture. Nicole Laramé, de Buckingham, a eu la surprise de sa vie en arrivant à la maison de jeu. Un comité d'accueil lui a remis une série de prix, d'une valeur totale de 1000 $, dont un séjour pour deux dans un hôtel, un certificat de 100 $ à dépenser au restaurant du casino, quatre billets pour un match de hockey des Sénateurs d'Ottawa et deux laissez-passer pour une journée de ski de fond au Parc de la Gatineau. La direction de l'établissement croyait qu'elle accueillerait 1,85 million de visiteurs en un an...

La saison change, changez-vous

Fido vous donne des Ailes.

Venez rencontrer les conseillers Fido aux comptoirs des magasins les Ailes de la Mode.

Ils prendront le temps de vous expliquer en détail le Service Fido^mc,

qu'il s'agisse de la puce intégrée, du menu de services novateurs,

de la facturation à la seconde ou du prix d'utilisation inférieur au cellulaire :

400 minutes par mois pour seulement 40 $

quelle que soit l'heure. À tout de suite!

Prix de l'appareil FIDO^mc, de la carte à puces, du permis SCP, des services personnalisés et des appels interurbains en sus.
Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

AILES

LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

Actualités

« Il faut faire quelque chose pour ce pauvre homme »

Un schizophrène est incapable de sortir de l'Institut Pinel, même s'il n'a commis aucun crime

LILIANNE LACROIX

Même s'il n'a jamais été reconnu coupable d'aucun crime, même si son psychiatre juge qu'il n'est pas à sa place, Thomas (non fictif) n'est plus capable de sortir de l'Institut Pinel où il a passé les trois dernières années.

« Je n'ai jamais commis aucun crime. Je n'ai pas d'affaire là », ne cessait de répéter Thomas au juge à qui il demandait de lever le mandat de garde prononcé contre lui il y a près de quatre ans.

Presque à contrecoeur, le juge a toutefois dû refuser cette demande. Pour une raison bien simple : même s'il ne présente plus ce caractère de dangerosité qui lui a valu le mandat de garde, Thomas n'est pas encore prêt à affronter tout seul le monde extérieur. Son psychiatre, le Dr Louis Bérard, l'affirme et Thomas lui-même l'admet volontiers. Or, aucune ressource intermédiaire n'est disposée à accueillir Thomas. Le juge, somme toute, n'avait qu'un choix assez restreint : tout ou rien. La cure fermée ou la liberté totale, sans la moindre supervision. Pour Thomas, il a préféré le moindre mal. Thomas est donc toujours à Pinel.

À l'aube de la trentaine, Thomas est schizophrène. Après un épisode de sa vie particulièrement difficile, il a été interné. Disons simplement qu'il avait alors de sacrées bonnes raisons d'haïr les médecins et les services de santé en général et qu'il ne se gênait pas pour le manifester.

L'hôpital où il s'est d'abord retrouvé jugeant impossible de composer avec le cas, il s'est retrouvé à Pinel. Temporairement !

À l'époque, il n'allait pas bien du tout. Il était terriblement agité, halluciné, délirant. Depuis quelque temps, les médicaments aidant, Thomas a toutefois fait des progrès énormes, à tel point que son médecin le juge prêt à retourner en société, à condition toutefois que ce soit d'abord en milieu supervisé.

Comment Pinel, qui trouve le moyen de placer des criminels en fin de traitement en maison d'accueil ne réussit-il pas à trouver une place pour Thomas ? Eh bien, parce que tout joue contre lui.

Il y a 10 ans, Thomas aurait agressé sexuellement une patiente, alors qu'il était interné. Il n'y a eu ni plainte, ni accusation et évidemment encore moins de condamnation, mais c'est dans son dossier. Et puis, Thomas lève facilement le ton, il parle fort et argumente, ce qui lui donne l'air de menacer tout le monde. Dans son environnement familial, assez dysfonctionnel soit dit en passant, il était violent.

Mais surtout, de l'avis de bien des gens, Thomas a un père omniprésent, envahissant, dérangeant, un père qui a la gâchette légale facile et n'hésitera jamais à alerter les médias, à intenter des poursuites, à écrire des lettres intimidantes, etc... En cour, c'est d'ailleurs Thomas lui-même qui a dû calmer son père, lui demander de ne pas trop s'énerver. Comme si la situation n'était pas assez compliquée, la curatelle est divisée entre le père (curatelle aux biens) et le Curateur public (curatelle à la personne). Pas besoin de préciser que ce n'est pas l'harmonie totale entre l'organisme public et le père. Un cas, donc, auquel les ressources intermédiaires et même les centres hospitaliers ne veulent pas toucher « avec une *pole* de 10 pieds ».

Heureusement pour lui, Thomas a des gens de son côté. Son avocate, Me Hélène Guay, et aussi son médecin qui, visiblement, veut son bien avant tout.

« On a envoyé une lettre à plusieurs centres hospitaliers, leur demandant de le prendre. On ne sait jamais, on pourrait avoir une heureuse surprise », déclare le Dr Bérard. En cas de refus, le psychiatre ne s'arrêtera pas là : « Si on reçoit une réponse négative, on cognera à nouveau à la porte des ressources intermédiaires. Il faut bien faire quelque chose pour ce pauvre homme ! ».

Plusieurs malades se retrouvent à la mauvaise place au mauvais moment

LILIANNE LACROIX

Plusieurs malades psychiatriques se retrouvent, comme Thomas, à la mauvaise place au mauvais moment.

« À l'heure actuelle, cela constitue un problème et l'un des grands défis de la réorganisation. Mais l'attente peut s'avérer difficile et frustrante pour plusieurs », admet Mme Diane Gauthier, chef des services de santé mentale à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Selon elle, quelque 10 % des malades psychiatriques se retrouvent encore en milieu hospitalier alors que cela n'est pas vraiment pertinent. « Parfois, les intervenants ont l'impression qu'il n'y a pas de ressource idéale pour le patient. Plus le cas présente de caractéristiques individuelles, et ça semble être le cas ici, plus c'est difficile. Mais on est encore loin d'être arrivés au bout de tout ce qu'on peut créer. »

Les carences du système seraient particulièrement évidentes pour certains groupes particuliers comme les femmes éprouvant à la fois des problèmes de santé mentale et des démêlés avec la justice.

« Il nous faut encore faire des démarches de développement des ressources, admet Mme Gauthier. Certaines personnes peuvent fonctionner dans la communauté, mais avec beaucoup d'encadrement. Mais les réallocations n'ont pas encore toutes été faites. Si l'on compare, il y a encore trop d'argent dans l'hospitalier par rapport aux ressources extérieures. »



La surpopulation carcérale constitue un risque croissant

Presse Canadienne
QUÉBEC

Au Centre de détention de Québec, la surpopulation oblige maintenant la direction à mettre à la rue des détenus qui, de son propre aveu, constituent un « risque » sans cesse plus grand.

C'est ce qu'affirme le directeur du centre, Richard Pelletier.

« La population devra être plus tolérante, dit-il. On est rendu au stade où il faut sortir des gens dont on sait qu'ils n'ont pas abandonné leur intention de récidive ou celle de poursuivre leur carrière criminelle. »

« Le problème, c'est tout ce qu'on ne dit jamais, ajoute-t-il. J'ai horreur de ça. Disons clairement ce qui en est à la population : elle devra accepter de vivre avec des gens que nous remettons en liberté prématurément. C'est ça la vérité. »

Richard Pelletier jongle avec son problème de place du matin au soir. Il soutient que sa marge de manoeuvre est inexistante. Plus de 60 % de ses pensionnaires en sont à leur seconde incarcération et 22 % à leur cinquième.

Autour de lui, on chuchote que les personnes qui occupent les cellules ne sont pas celles décrites par le ministère de la Sécurité publique, où on laisse entendre que plusieurs pourraient bénéficier de mesures alternatives à l'incarcération.

« Je dois prendre tellement de décisions sur des libérations prématurées que je crains d'en prendre une mauvaise », laisse tomber M. Pelletier.

Avant, ses collègues et lui élargissaient les personnes condamnées pour des amendes impayées. Rapidement, ils n'ont même plus pris la peine de les recevoir. Les places manquaient.

« Maintenant, ajoute-t-il, on libère par l'autre bout, c'est-à-dire les fins de sentence. Ça concerne des dossiers plus sérieux : voies de fait, violences de toutes sortes, offenses contre les biens, etc. »

Sur 516 détenus présents au centre de détention de Québec le 31 janvier, trois seulement étaient là pour des sentences de moins de trois mois. Le lendemain, 20 « nouveaux » se sont présentés au portillon. Il a fallu leur faire de la place.

« Entre sortir quelqu'un qui a encore six semaines à faire, même s'il n'est pas prêt, et ne pas prendre celui qui vient d'écoper d'un an, je dois choisir la première solution. » Près de 1000 personnes sont « inscrites » au CDQ. Il y en a davantage à l'extérieur qu'à l'intérieur. Certains estiment que « l'extérieur » est utilisé à son maximum.

Depuis la fermeture des centres de Rivière-du-Loup, Joliette, Waterloo, Saint-Hyacinthe et Cowansville, le CDQ n'a plus le loisir d'exporter son problème ailleurs. Il doit se débrouiller seul.

Il vient donc de créer 20 nouvelles places en divisant des cellules en deux, ce qui lui en fait 502. S'il obtient les budgets, il en créera 60 de plus. Mais c'est peu probable. Un nouveau train de compressions doit bientôt frapper les Services correctionnels.

Anges gardiens recherchés



Nathalie
PETROWSKI

La petite fille de cinq ans que l'on n'a pas pu sauver des eaux glacées de la rivière des Prairies. Le petit garçon mort dans la cour de récréation, la tête coincée entre deux barreaux. Le bébé de quatre mois noyé dans une baignoire. Sans compter les sept enfants abandonnés dans un banc de neige à Shawinigan pendant que leurs mères faisaient la tournée des bars.

Tout ça en moins de trois jours la semaine dernière. Une série noire comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Que passe-t-il ?

Pourquoi les plus grands n'arrivent-ils plus à prévenir le pire aux tout-petits ? Pourquoi toutes ces morts accidentelles ? Tous ces malheureux hasards que l'on dit après coup inévitables et qui, pourtant, auraient pu être évités si la gardienne n'avait pas eu les deux pieds dans la même bottine, si le moniteur n'avait pas été débordé ou distrait, si les parents avaient eu la puce à l'oreille. Si, si, si...

Que se passe-t-il ? Y a-t-il une pénurie d'anges gardiens au Québec ? Je ne parle pas des insignifiants chérubins de plâtre qui font la joie des collectionneurs. Je parle des vrais anges gardiens de chair et de sang qui se définissent comme des protecteurs et non pas comme des surveillants.

Vous croyez qu'il n'y a pas de différence ? Moi j'en vois une.

Un surveillant surveille du coin de l'oeil. Il a une responsabilité morale, c'est-à-dire théorique, sur celui qu'il surveille. Un protecteur protège et défend. Sa responsabilité est physique pour ne pas dire viscérale. Il vit dans l'attente constante d'un désastre. Il vit avec la conviction profonde que le danger rôde comme un voleur et que la mort n'est qu'une question de secondes.

■■■

J'ai un enfant de cinq ans et cela fait cinq étés d'enfer que je passe au bord d'un lac sans avoir la possibilité de lire un livre, de paresser au soleil ou même d'aller uriner en paix. Je vis avec la peur tenace et perpétuelle qu'il lui arrive quelque chose. L'hiver, je maudis les souffleuses à neige, les camions de lait qui reculent, les enfoirés qui dévalent les pentes de ski à fond de train et les jeunes cons qui font trébucher mon fils sur la patinoire avec leur maudit hockey.

Oui, j'ai peur. Et vous savez quoi ? J'en suis fière. Je tiens à ma peur comme à la prunelle de mes yeux. Je ne voudrais pour rien au monde l'échanger pour ma belle insouciance d'antan.

On nous a tellement dit, à nous les parents de l'ère nucléaire, qu'on était pas cool, qu'on s'inquiétait pour rien et que ce faisant, on brimait le sens de l'aventure de nos enfants.

On nous a tellement fait sentir nonos et coupables qu'on a baissé la garde. On a remplacé l'instinct de protection par un excès de confiance.

Résultat : on manque de vigilance à l'endroit de nos enfants. On dort sur la switch. On ne voit plus les coups venir. On oublie que les enfants sont par définition des catastrophes ambulantes. Des catastrophes et des casse-cou qui ne se soucient pas une seconde du danger. Et qui ont raison de ne pas s'en soucier.

Le danger, ce n'est pas leur problème. C'est le NÔTRE !

Quelqu'un a déjà écrit : *On confie nos enfants aux autres et on les livre à eux-mêmes mais dans le fond c'est le contraire qui se produit. On livre nos enfants aux autres et on les confie à eux-mêmes.*

Pensez-y la prochaine fois que votre petit ange disparaît de votre champ de vision sans faire un bruit.

■■■

Pont d'or

■ Le chat est sorti du sac. La réparation du pont des Îles, fermé depuis novembre au grand désespoir des abonnés du Casino, va coûter la rondelette somme de 7,5 millions aux Montréalais. Le brave maire Bourque a émis, trop timidement à mon avis, l'idée que la Société des casinos pourrait peut-être payer une partie du montant.

Comment ça, une partie ? Ce pont ne sert qu'à l'usage exclusif des esclaves de Loto-Québec. Il s'est probablement effondré en raison du poids de leur trafic infernal et constant. En plus, ce sont eux qui se plaignent de la situation. Les Montréalais n'en ont rien à cirer.

En conséquence, les Montréalais n'ont pas à débourser un sou pour un pont qu'ils n'empruntent jamais. Pour une fois, c'est à la Société des casinos de leur faire un pont d'or. Et de payer la note au complet s'il vous plaît !

■■■

Couilles d'or

■ En l'espace de deux semaines, le correspondant de guerre Paul Marchand est devenu une vraie petite vedette au Québec. Jeudi dernier, le journal *Voir* lui offrait sa page couverture, deux pleines pages de texte, la critique dithyrambique de son bouquin sans oublier la chronique du rédacteur en chef qui lui était entièrement consacrée. Bref, la consécration ultime, preuve que mes sympathiques camarades ont été impressionnés pour ne pas dire complètement enfirouapés par ce séduisant mais néanmoins tordu personnage.

J'écris cela à cause d'un collègue qui a passé quelques jours à Sarajevo en compagnie de Marchand. Propriétaire à l'époque d'une rutilante Alfa Romeo rouge, payée la peau des fesses et importée dieu sait comment d'Italie (en plein temps de guerre et de famine, faut le faire !) Marchand répétait à qui voulait l'entendre qu'il se faisait des couilles d'or à Sarajevo.

Des couilles, parce qu'il y risquait sa vie. Et d'or, parce qu'il faisait payer ce risque très cher à ses nombreux employeurs. Autrement dit, Marchand a peut-être perdu ses illusions dans les morgues de Sarajevo, mais il s'est aussi fait un fric fou à compter les cadavres.

Alors quand je le vois vomir sur les riches puis prendre la défense des pauvres et des misérables à pleines pages dans *Voir*, quand je pense à ses lunettes d'au moins 600 dollars, ses cigares importés, ses vestes Yamamoto et son Alfa Romeo, je rigole. Qu'est-ce que je rigole.

Entre vous et moi, ce type ne s'appelle pas Marchand. Il s' appelle Tartuffe.

Des voleurs «spécialisés» dans les dépanneurs situés près des voies rapides

Les policiers de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord, un nouveau corps de police formé le mois dernier, ont arrêté vendredi, en fin de soirée sur la route 15 au nord de St-Jérôme, deux hommes soupçonnés d'avoir commis un vol à main armée une heure auparavant à Piedmont dans les Laurentides.

Les deux hommes auraient également tenté de commettre un autre vol à Sainte-Agathe.

Une opération de ratissage a permis à ces policiers d'intercepter le véhicule des suspects, un quatre roues motrices de couleur blanche. Deux armes jouets et de l'argent ont été saisis.

Les deux hommes sont des Lavallois âgés de 19 et 23 ans.

La police soupçonne le duo d'être les auteurs de quatre vols qualifiés commis dans la soirée du 7 février 1997 en plus de 26 autres commis depuis le 17 janvier 1997.

Tous ces vols ont été perpétrés dans des dépanneurs, situés à proximité de voies rapides, à Montréal, sur la Rive-Nord et sur la Rive-Sud. Personne n'a été blessé au cours de ces vols. Les deux suspects devraient comparaître aujourd'hui, au palais de justice de St-Jérôme, en rapport avec ces trente vols qualifiés.

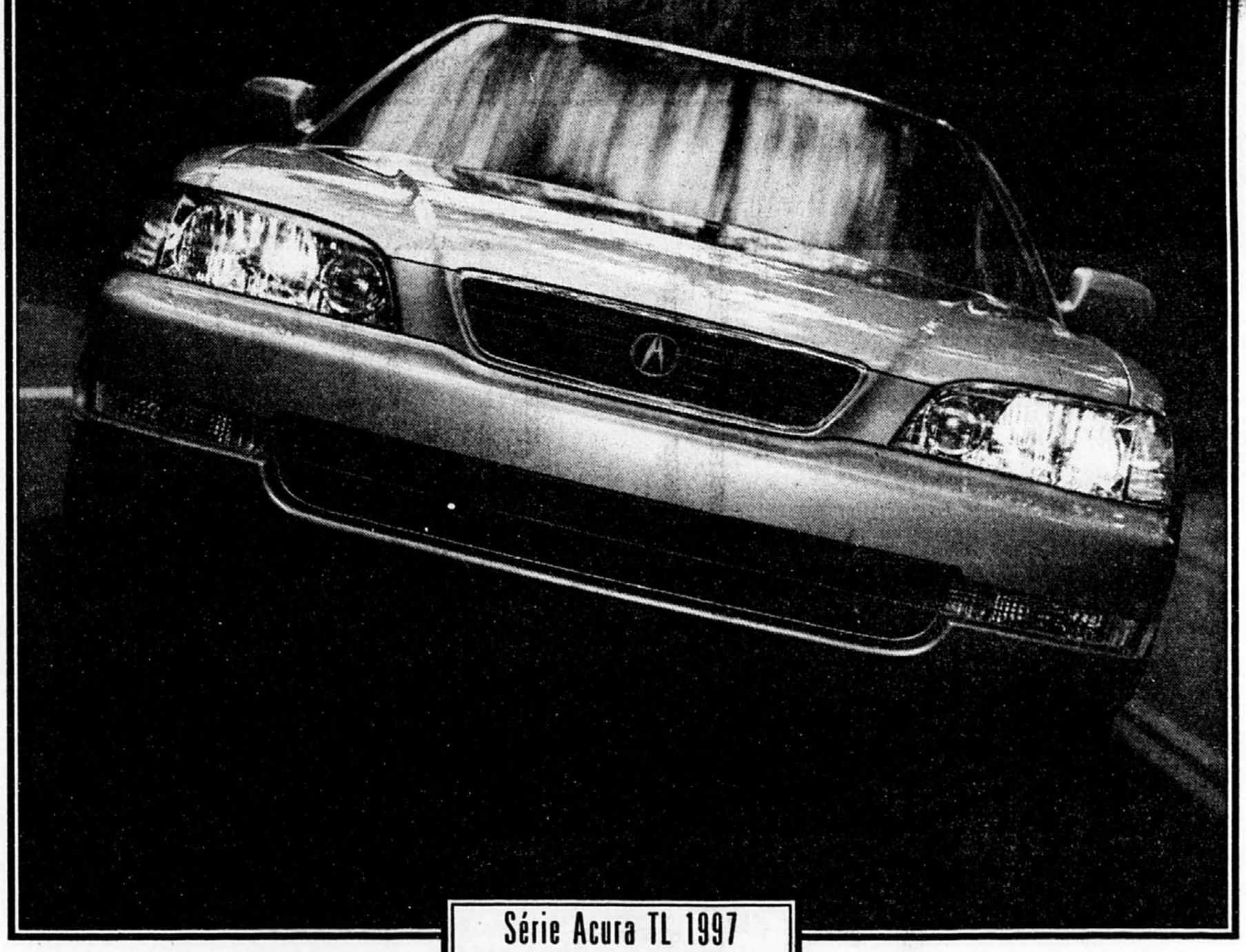
ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue
1 à 5 fois par semaine; matin, après-midi, soir, samedi
200 $/30 h, 370 $/60 h, tout compris, déductible d'impôt
Aussi : cours particuliers, formation en entreprise
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par la SQDM
5268, av. du Parc • 278-5309
2439297-M2 2439297

RÉALISEZ VOTRE RÊVE
APPRENEZ LA PLONGÉE SOUS-MARINE
pour seulement 95 $
Cours pour débutants disponibles, renseignez-vous au
529-6288
Affilié à la Société Cousteau pour la protection de l'environnement
Plongée CPAS
4601, rue Iberville, coin Mont-Royal
2467960-M

REMBOURRAGE
ATELIER BARIBEAU INC.
• Excellent choix de coton et tissus en magasin
• Ébénisterie
• Draperies
• Rotin
SPÉCIAL POUR LES AÎNÉS
SERVICE À DOMICILE GRATUIT
30 % à 50 % de réduction sur les tissus en magasin.
728-4138
8637, 8e Avenue, Montréal
C1009

Offre d'une durée limitée

Pensez vite.



Série Acura TL 1997

Location à compter de 408 $/mois*, pendant 48 mois. Acompte de 3 100 $. PDSF† de 36 600 $ pour la 2,5TL, ou financement à l'achat au détail, à un taux préférentiel de 4,8%**. S'élancer avec enthousiasme sur la route au volant d'une berline tourisme est tout à fait possible, et la Série Acura TL le confirme à merveille. La suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues et la boîte automatique 4 vitesses «Gateshift» avec système de contrôle logique de l'inclinaison qui complètent le moteur de 176 ch de la 2,5TL et le V6 200 ch de la 3,2TL en sont peut-être la cause. Cependant, les spacieux intérieurs garnis de cuir de ces élégantes berlines, auxquels s'ajoutent le contrôle automatique de la température, le système antivol, le siège électrique du conducteur à réglage en 8 positions et une foule d'autres commodités raffinées en sont peut-être la raison. Pensez-y... vite. Et passez visiter votre concessionnaire Acura le plus près.

Pour plus de détails, appeler le 1 888 9-ACURA-9.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Location-bail offerte seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Tarifs établis pour les nouvelles Acura 2,5TL (modèle UA264V)/3,2TL (modèle UA364V). Paiements de 408 $/458 $ par mois, pendant 48 mois, sur approbation du crédit. Total des paiements de 19 584 $/21 984 $. Acompte ou échange équivalent de 3 100 $/3 700 $, premier paiement mensuel et dépôt de sécurité de 500 $/550 $ requis. Des plans sans acompte initial sont aussi offerts. Allocation de 96 000 km (des frais de 0,10 $ par km excédant les 96 000 km s'appliquent), transport et préparation inclus. Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin de la location-bail, option d'achat pour un montant prédéterminé, taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. †Transport et préparation (850 $/850 $), frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour plus de détails, consulter votre concessionnaire Acura. **Financement de H.C.F.I. à 4,8%, sur approbation du crédit. Termes de 24-48 mois offerts sur la nouvelle Série Acura TL 1997. Exemple 20 000 $. Paiement mensuel = 458,78 $ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt = 2 021,44 $. Coût total = 22 021,44 $. Taxes, frais d'immatriculation, assurances, transport et préparation (850 $) en sus.

200 000 PETITS PHOQUES ONT ÉTÉ TUÉS L'ANNÉE DERNIÈRE...



SI VOUS CROYEZ QUE CES STATISTIQUES ONT QUELQUE CHOSE DE CHOQUANT, ATTENDEZ DE VOIR <u>COMMENT</u> ILS ONT ÉTÉ TUÉS...

En 1995, le Gouvernement canadien a démontré un regain d'intérêt pour la chasse aux phoques. Il a augmenté les subventions allouées à cet usage et s'est engagé à faire en sorte que la chasse soit humanitaire, dûment réglementée et sans gaspillage. Et pourtant, en 1996, près de 200 000 bébés phoques ont été tués en moins de trois mois, c'est-à-dire, environ quatre petits *à la minute*. Cela représente près de 3 000 petits par journée de chasse. Certains ont été dépouillés vivants. De nombreux autres ont été attrapés à l'aide de crochets de métal, blessés par balle ou assommés à l'aide d'armes illicites. Bref, en 1996, la chasse aux phoques a pris des tournures de tuerie incontrôlée.

Nous ne vous demandons pas de nous croire sur parole. Aujourd'hui, lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa, le *Fonds international pour la protection des animaux (Canada)* dévoilera les preuves (bandes vidéo et photos) les plus convaincantes des 15 dernières années sur ce qui ce passe réellement durant une chasse aux phoques. Il est clairement démontré que les chasseurs de phoques respectent rarement les normes les plus fondamentales de conduite humanitaire.

Après avoir étudié l'ensemble de ces preuves d'activité cruelle et criminelle, le célèbre avocat et principal porte-parole à la conférence de presse, Clayton Ruby, faisait la déclaration suivante : «Ces bandes vidéo montrent bien que la réglementation actuelle est inadéquate, et que son application est inefficace... voire carrément impossible. Le ministère des Pêches et Océans permet une tuerie qu'il est bien incapable de contrôler. Les Canadiens et les Canadiennes seront choqués de voir où vont leurs impôts.» Ayant visionné les mêmes bandes vidéo, le Dr Mary Richardson, présidente de la *Société de protection des animaux de l'Ontario* pour le Solliciteur général de l'Ontario, faisait la déclaration suivante : «Les méthodes employées pour tuer les bêtes durant cette chasse sont inhumaines... la peur et les souffrances que connaissent ces animaux sont inacceptables.»

Que l'on soit d'accord ou non avec la question de la chasse aux phoques elle-même, l'on ne peut que se révolter devant une activité si cruelle et criminelle.

Voilà pourquoi *IFAW-Canada* vous demande de nous appuyer dans nos demandes. Les changements suivants doivent être appliqués immédiatement : les phoques doivent bénéficier de la même protection contre la cruauté que reçoit tout autre animal au Canada; l'on doit empêcher qu'ils soient dépouillés ou attrapés à l'aides de crochets alors qu'ils sont encore vivants; l'on doit interdire que soient tuées les femelles enceintes et leur foetus; l'on doit donner plus de pouvoir aux inspecteurs fédéraux, afin qu'ils soient en mesure de faire appliquer la loi et, surtout, l'on doit mettre un terme au gaspillage de nos impôts qui servent à supporter l'industrie de la chasse aux phoques.

Si vous comptez parmi la majorité des Canadiens et Canadiennes (70 %) s'opposant aux tueries de bébés phoques, ou si vous aimeriez recevoir un exemplaire de la bande vidéo, n'hésitez pas à composer le 1-888-500-IFAW.

C'est maintenant qu'il faut que ça change... Les preuves sont là : la chasse aux phoques est une activité non seulement cruelle, mais aussi criminelle.

IFAW
FONDS INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX CANADA

400 - 410 rue Bank, Ottawa, Canada, K2P 1Y8
tél. : (613) 233-8458 télec.: (613) 233-9602
Pour plus d'information, composez le 1-888-500-IFAW

Maternelles : « La réforme est urgente », dit la ministre Marois

L'opposition à son projet prend cependant de plus en plus d'ampleur

ÉRIC CLÉMENT

L'opposition au projet de créer des maternelles à temps plein dès l'automne prochain va en grandissant, mais la ministre de l'Éducation Pauline Marois demeure inflexible : sa réforme est urgente, dit-elle, et elle sera appliquée, même dans un contexte où le Conseil du Trésor lui réclame des compressions d'environ 700 millions pour l'an prochain.

La coalition de parents, qui souhaite un moratoire d'un an sur les maternelles à temps plein, est toutefois de plus en plus forte.



Pauline Marois

Ayant rallié au début du mois quelque 300 parents s'opposant à l'échéance (et non au principe) proposé par la ministre, ce regroupement représente maintenant plusieurs milliers de familles, affirme Carole Bourdon, cette mère de famille de Rosemère qui a déclenché le mouvement de protestation.

« Nous avons maintenant des responsables dans de nombreuses régions et villes, a-t-elle dit, hier, avant de se rendre à Québec pour participer, ce midi, à une émission radiophonique et pour promouvoir sa démarche. De Portneuf à la Rive-Sud en passant par Yamaska et la Beauce, des parents disent non à la politique universelle des maternelles à temps plein. On est contre le mur à mur car ça coûte cher et ce n'est pas nécessaire. »

Cette opposition n'ébranle pas la volonté de la ministre Marois. Inaugurant, hier à Montréal, la Semaine québécoise des arts qui se déroulera jusqu'au 16 février dans des centaines d'écoles du Québec, elle a répété sa détermination de fer à mettre en place dès septembre les maternelles à temps plein.

« Nous avons les moyens de cette réforme, a-t-elle dit. On fait actuellement une tournée sur la politique familiale. Il est urgent d'implanter les maternelles à temps plein. On veille à ce que les commissions scolaires soient prêtes. On me dit qu'elles le seront et il semble que les parents s'inscrivent en masse. »

À la coalition qui craint que tout ne soit pas prêt à temps et qu'il faille installer les enfants dans des sous-sol d'églises, des centres commerciaux ou d'autres lieux peu appropriés, Mme Marois répond qu'« on n'a jamais laissé des enfants dans la rue ».

La ministre assure que sa réforme ne grèvera pas le budget d'immobilisations du ministère. Elle ne veut pas entendre parler de moratoire d'un an ni de commission parlementaire sur le sujet (mise à part celle qui sera nécessaire pour changer la loi).

« Cela fait 30 ans que le Québec piétine autour de cette question, dit-elle. Il me semble qu'on a eu suffisamment de recommandations là-dessus, du rapport Parent jusqu'aux états généraux. Il y a eu unanimité de tous les experts qui ont réfléchi à la question. Je pense que l'on doit ça à nos enfants. »

L'ancienne gare de St-Jérôme connaîtra une nouvelle vie

MARTIN PELCHAT

L'ancienne gare de Saint-Jérôme, érigée il y a un siècle pour les besoins du P'tit train du Nord, connaîtra enfin une nouvelle vie : la municipalité des Laurentides vient de lancer un appel d'offres afin de la rénover d'ici l'été.

Protégée depuis février 1995 par la Loi fédérale sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, la gare centenaire, abandonnée depuis une vingtaine d'années, constituera le noyau de « Place de la Gare », à laquelle la Ville de Saint-Jérôme donnera une vocation récréotouristique et commerciale (charcuteries, fromageries, etc...)

La rénovation de l'édifice, qu'on compte entreprendre en avril, devrait coûter environ 750 000 $, selon les estimations de la municipalité. Le projet est inclus au programme fédéral-provincial de rénovation des infrastructures, explique le directeur-général de Saint-Jérôme, Normand Verville.

La Ville a acquis la gare l'an dernier du Canadien Pacifique, au prix de 700 000 $. Elle a aussi pris possession dans la transaction du centre de tri et de l'emprise du chemin de fer entre les rues Ouimet et Latour. Depuis, les rails y ont été enlevés.

La vieille gare, dont la façade de pierre n'a qu'un seul égal au Canada, est le point de départ du nouveau parc linéaire du P'tit train du nord, une piste cyclable de 200 km entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier qui a connu une grande popularité depuis son inauguration l'an dernier. On estime à 600 000 personnes le nombre d'utilisateurs du parc, dont quelque 125 000 auraient pris le départ de Saint-Jérôme.

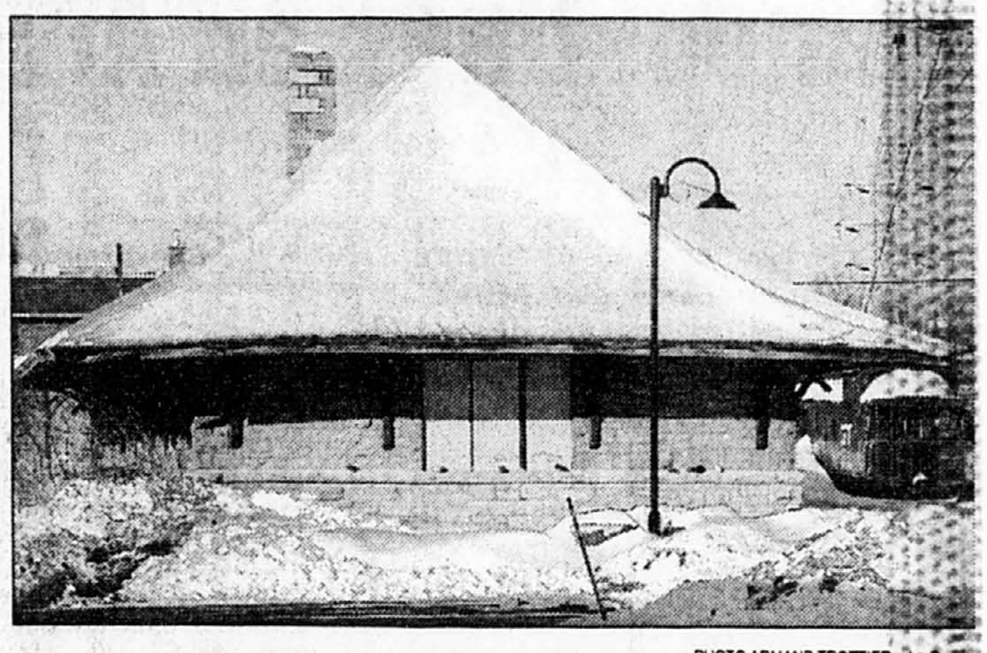


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Depuis le temps qu'on en parlait, la vieille gare de Saint-Jérôme aura enfin une nouvelle vie.

La municipalité entend donc en profiter pour développer Place de la Gare, dans le cadre de son opération « renaissance du centre-ville ». Saint-Jérôme entend consacrer 2,1 millions cette année au projet, mais à moyen terme, ce sont une dizaine de millions que la municipalité est prête à y consacrer.

« Avec l'arrivée du parc linéaire, c'est réellement un nouveau pôle commercial qui est en marche, explique M. Verville. Avec la mise en place de la Place de la Gare, on espère créer un nouveau centre d'activités. »

La rénovation de la gare sera effectuée en collaboration avec Patrimoine Canada, assure Normand Verville. La vieille gare de 1897 a été ajoutée l'an dernier, en même temps que celle de Westmount, à la liste des gares protégées par la loi. On en compte aujourd'hui 147 au Canada.

Adoptée en 1988, la loi permet notamment « au public de s'opposer à des interventions qu'il estime préjudiciables à la conservation des gares ferroviaires patrimoniales ou des caractéristiques qui contribuent à leur valeur ».

Pas d'école pour les élèves de la CEPGM aujourd'hui?
Pas de personnel enseignant non plus!

Voici pourquoi:

- Ces deux jours sont des absences que nous avons été forcés de prendre à cause des ennuis budgétaires du gouvernement.
- Ces journées ne sont pas rémunérées. Voilà pourquoi le personnel enseignant est absent. Et ce sera le cas de chaque commission scolaire dans toute la province à divers moments.
- Nous croyons que les ennuis financiers du gouvernement iront de mal en pis. Qui sait sous quelle forme se manifesteront les prochaines compressions?

Cette annonce est payée par les membres de

l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal

aem

C 812.220

loto-québec résultats

Lotto 6/49 — Tirage du 97-02-08

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	8 000 000,00 $
5/6+	7	165 298,10 $
5/6	406	2 279,90 $
4/6	23 700	74,80 $
3/6	465 633	10 $

20 21 25 31 43 45 — Numéro complémentaire: 2

Ventes totales: 27 489 432 $
Prochain gros lot (appr.): 12 000 000 $

Banco — Tirage du 97-02-09: 1 5 8 19 20 / 22 28 30 35 37 / 38 43 44 49 53 / 55 58 60 64 67

Québec Dollars — Tirage du 97-02-09: 3 4 / 166 4273

Extra — Tirage du 97-02-08 — NUMÉRO: 767157

Extra — Tirage du 97-02-09 — NUMÉRO: 130568

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉMISSION SPÉCIALE PERTE DE CHEVEUX

Écoutez CKVL AM 850

Tous les lundis soirs dès 20 h 30.

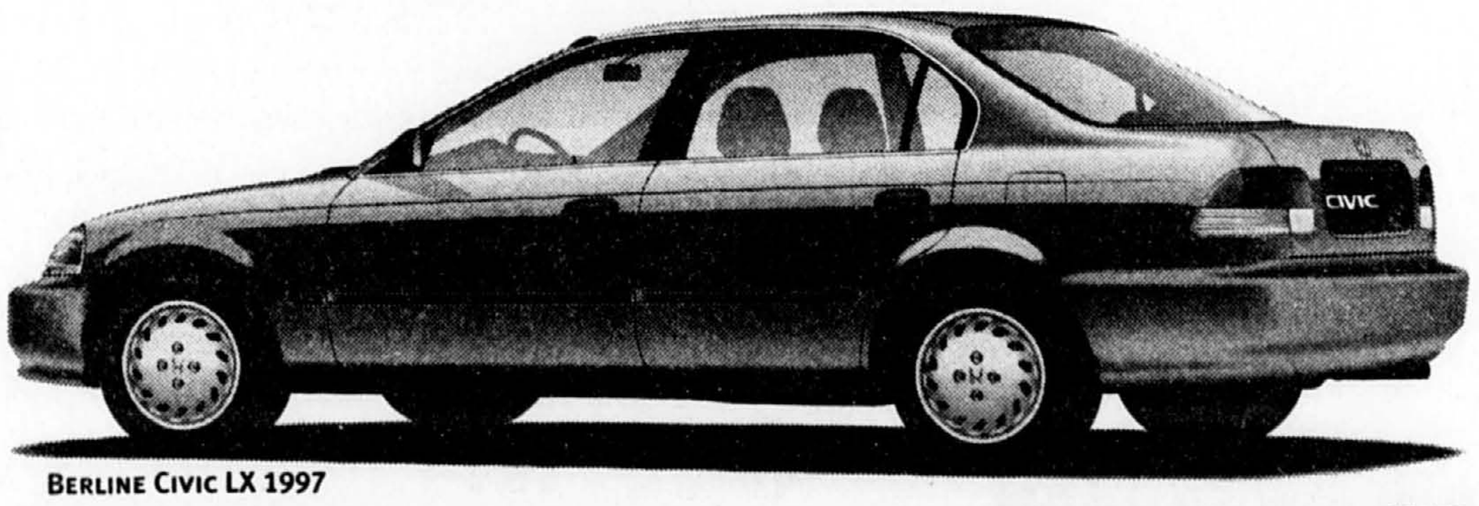
À l'émission : Radio-service de Michel Milard et son invitée Micheline Grimard (infirmière & naturopathe)

«32 ans d'expérience en santé dont 7 ans d'expérience en soins capillaires.»

Renseignements : 289-9762

2469175:210

Eh oui ! vous pouvez louer une 97 à ce prix-là. Arrêtez vos recherches.



BERLINE CIVIC LX 1997

HONDA

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

LOCATION EN TÊTE

BERLINE CIVIC LX 1997

208 $*

PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 845 $, PDSF DE 15 395 $†

Équipement : Deux coussins gonflables (SRS) • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique avec 4 haut-parleurs • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Conduites de chauffage à l'arrière • Suspension indépendante à 2 leviers triangulés aux 4 roues • Boîte manuelle à 5 vitesses • Direction assistée • Freins assistés • Colonne de direction réglable • Télécommande du coffre • Moulures de protection latérales • Rétroviseurs télécommandés • Pneus toutes saisons de 14po • Enjoliveurs intégraux

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la berline Civic LX (modèle EJ653V) 1997 neuve. Versement mensuel de 208 $ pendant 48 mois pour un total de 9 984 $. Sujet à l'acceptation du crédit. Un versement initial de 845 $ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 $ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 $) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet). Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. †Transport et préparation (850 $) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.

Un groupe néo-nazi relance ses activités clandestines en Alberta

Presse Canadienne
CALGARY

Le groupe néo-nazi Aryan Nations est en train de relancer ses activités en Alberta, mais il agit désormais dans une clandestinité plus poussée, et use de tactiques nouvelles destinées à déjouer la police.

Ces tactiques, décrites hier par le quotidien *Calgary Herald*, sont basées sur une stratégie dite de « résistance sans leader », où de minuscules cellules fonctionnent indépendamment, sans rendre de compte à un leader, a découvert le quotidien à l'issue d'une enquête de trois mois.

L'organisation a été mise en veilleuse en Alberta il y a environ cinq ans, ses activités ayant été sérieusement perturbées par des poursuites judiciaires et la tenue d'enquêtes sur les droits de la personne en 1992.

Dans une entrevue, le leader du groupe partisan de la suprématie de la race blanche, Richard Butler, de l'Idaho, affirme que cette stratégie vise à protéger les individus de poursuites judiciaires de la GRC ou d'autres autorités.

Le FBI croit maintenant que les conspirateurs qui ont été à l'origine de l'attentat à la bombe de 1995 contre un édifice du gouvernement fédéral américain à Oklahoma City avaient recours à une telle stratégie.

Le journal constate aussi qu'un regain d'activités à Calgary et Edmonton pourrait contribuer à accroître l'influence du mouvement.

Ainsi, un groupe « skinhead » raciste clandestin, issu de Winnipeg mais ayant des racines à Minneapolis, « The Northern Hammerskins », est présent à Calgary et est en voie d'organisation. Il s'agit de gens qui ont « une forte propension à la violence », signale la police de Winnipeg.

Un certain nombre de membres des Hammerskins auraient ainsi participé au meurtre d'un homme qu'ils croyaient être homosexuel en 1991, et des membres du même groupe auraient été impliqués dans l'attaque à coups de bâton de baseball d'une autre homme en 1993, selon la police de Winnipeg.

Un skinhead d'un autre groupe ayant d'étroites relations avec Aryan Nations, Dan Sims, d'Edmonton, s'efforce de coordonner les activités des partisans de la suprématie de la race blanche par l'intermédiaire d'un groupe qu'il appelle « Alberta White Alliance ».

Selon Hal Joffe, porte-parole du Congrès juif du Canada, la stratégie d'Aryan Nations pourrait compliquer les enquêtes de police. « Les organisations terroristes des années 70 adoptaient ce type de stratégie », a-t-il dit.

Citant une source non identifiée des services de renseignement de la GRC, le *Calgary Herald* affirme que divers criminels agissent par l'intermédiaire de cellules secrètes, parce qu'ils estiment que les leaders et les adeptes seraient vulnérables aux poursuites s'ils étaient identifiés comme étant impliqués dans des agissements criminels.

Ottawa tolère encore les criminels de guerre

Presse Canadienne
OTTAWA

Au moins 250 criminels de guerre, tortionnaires et anciens hauts fonctionnaires de régimes de terreur vivent au Canada sans être inquiétés, a rapporté hier le quotidien *Ottawa Sun*.

La liste d'indésirables comprend d'anciens membres des escadrons de la mort d'Amérique latine et plusieurs hauts fonctionnaires ayant oeuvré au sein de gouvernements mis au ban de la communauté internationale, comme l'ancien gouvernement Duvalier en Haïti ou les régimes bosno-serbe, somalien, irakien et afghan.

Plusieurs ont pu demeurer au pays même s'ils ont été retracés après que l'ancien gouvernement de Brian Mulroney ait initié, en 1987, une vaste enquête.

Une équipe spéciale mise sur pied par le ministère de l'Immigration pour faire le bilan de la situation a dressé une liste de 300 indésirables, dont seulement 15 % ont pu être expulsés, a révélé l'*Ottawa Sun*.

Le gouvernement de Jean Chrétien recevra un rapport spécial demain qui l'avertira d'un « problème majeur » dans les procédures requises pour expulser les individus impliqués dans des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

Ce rapport devrait être extrêmement critique envers ce que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration perçoivent comme des obstacles dressés par les libéraux.

« Nous avons eu un problème et nous avons toujours un problème pour résoudre les cas car il y a beaucoup d'obstacles sur notre chemin », a déclaré une source au quotidien de la capitale fédérale. « Certains de ces obstacles sont les rapports d'enquête et les mandats d'arrestation non exécutés dans les cas les plus graves — nous n'avons pas réussi à les trouver. »

Ce rapport, qui survient après plusieurs critiques de la communauté internationale sur la timidité des efforts du Canada pour régler le cas des criminels de guerre nazis, prouve qu'Ottawa est toujours aussi tolérant envers les criminels de guerre plus contemporains.

Le rapport comprend une liste de 200 cas où, depuis 1987, l'équipe spéciale du ministère de l'Immigration est intervenue auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour obtenir un jugement d'expulsion contre des individus qui auraient violé une section de la Convention de Genève.

La rapport souligne aussi que les tribunaux fédéraux ont rejeté la plupart des 140 appels qui ont suivi les jugements d'expulsion, mais que la très grande majorité des personnes visées vivent toujours en toute liberté.

Polémique autour des indemnités aux anciens combattants du régime nazi

Associated Press
BONN

Les heures sombres de la Seconde Guerre mondiale ressurgissent au coeur d'une polémique en Allemagne : alors que des victimes de l'Holocauste n'ont toujours pas été indemnisées, de nombreux criminels de guerre percevraient des pensions d'invalidité de l'État allemand.

Ce scandale, révélé par les médias d'outre-Rhin, pourrait entraîner une révision de la loi de 1950, qui permet à plus d'un million d'anciens combattants, ou à leurs veuves, de bénéficier d'une pension d'invalidité.

Cette législation est vertement critiquée car elle n'établit aucune distinction entre les Allemands ayant servi dans l'armée régulière et ceux des unités d'extermination nazies. Conséquence, selon l'historien allemand Gerhard Schreiber, 5 % des bénéficiaires de pensions, soit 50 000 personnes, seraient d'anciens membres d'unités chargées des basses besognes du IIIe Reich, comme les Waffen SS. Des criminels de guerre toucheraient donc des pensions depuis plusieurs décennies aux frais des contribuables allemands.

Le scandale a éclaté il y a quelques jours après la diffusion à la télévision d'un reportage dans l'émission *Panorama*. Dans les jours qui ont suivi, plusieurs publications allemandes ont confirmé ces accusations.

Les associations juives et des personnalités de l'opposition soulignent l'injustice du système actuel qui favorise des criminels de guerre alors que nombre de leurs victimes n'ont jamais été indemnisées.

avis **NOUVELLE AUTORISATION**

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé en date du 30 janvier 1997, le parti Option nationale. Monsieur Daniel Fortin agit comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté. C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-461-0422

2470032

PLUSIEURS TENTENT DE S'Y FAIRE UNE PLACE...

* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la CR-V (modèle RD185V) 1997 neuve. Versement mensuel de 348 $ pendant 48 mois pour un total de 16 704 $. Sujet à l'acceptation du crédit. Un versement initial de 1 330 $ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 425 $ sont exigibles. **Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts.** Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 $) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location (consulter un concessionnaire à ce sujet).

HONDA

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE

Le sort de la Croix-Rouge est maintenant entre les mains du juge Horace Krever

Presse Canadienne
OTTAWA

Changement de stratégie dans la réforme du système canadien de distribution du sang : toute décision sur le rôle futur de la Croix-Rouge est suspendue, dans l'attente du rapport de la commission d'enquête Krever sur le sang contaminé.

Ottawa et les provinces ont décidé d'attendre le rapport du juge Horace Krever avant de décider si la Croix-Rouge continuera à jouer un rôle central dans le futur système de banques de sang.

La décision, qui doit être annoncée aujourd'hui, devrait satisfaire les victimes de la tragédie du sang contaminé, qui déploraient que les élus tentaient de compromettre les travaux de l'enquête Krever sur la contamination des réserves de sang dans les années 80. Il signifie aussi que le juge Krever aura son mot à dire sur le sort de la Croix-Rouge.

Ses observations semblent même devoir être déterminantes pour le rôle futur de l'agence, susceptible d'être écartée du système après avoir assumé pendant un demi-siècle la responsabilité de la collecte des dons de sang au pays.

Les ministres fédéral et provinciaux de la Santé ont conclu qu'ils ne pouvaient courir le risque d'offrir à la Croix-Rouge un rôle central dans le système d'approvisionnement en sang, au cas où le juge Krever recommanderait de dépouiller l'agence sans but lucratif de toutes ses responsabilités.

C'est un revirement marqué de stratégie pour les gouvernements, dont les fonctionnaires continueront cependant d'élaborer des plans pour la mise sur pied d'une agence gouvernementale quasi indépendante de gestion du système d'approvisionnement en sang. Ils ne seront toutefois plus tenus de respecter l'échéance du 15 février qui avait intialement été fixée pour le dépôt d'une proposition préliminaire aux ministres de la Santé.

Toute discussion sur le rôle de la Croix-Rouge sera momentanément suspendue, de même que les pourparlers qui se poursuivaient depuis des mois entre fonctionnaires et représentants de la Croix-Rouge.

Le juge Krever souhaite remettre son rapport vers la fin d'avril, mais la Croix-Rouge a indiqué qu'elle tentera d'en empêcher la divulgation en attendant que la Cour suprême se prononce sur le droit du juge Krever de blâmer nommément des individus dans son rapport sur le sang contaminé.

Nouvelle expérience : une partie du flux sanguin peut être inversée pour alimenter des zones du cerveau

Associated Press
ANAHEIM, Californie

Quand la vie est en danger, la médecine emploie parfois des ruses de sioux pour combattre l'ennemi. Une expérience étonnante vient d'être réalisée par une équipe américaine : pour sauver les victimes d'attaques d'apoplexie, elle a décidé d'inverser une partie du flux sanguin, en utilisant des veines — et non des artères — pour alimenter les zones du cerveau privées d'oxygène.

Jusqu'à présent, les médecins du centre médical de l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) ont mené cette expérience contre nature auprès de six patients. Quatre d'entre eux sont pratiquement sortis d'affaire, échappant à une probable paralysie ; l'état des deux autres ne s'est pas amélioré.

« Nous sommes très enthousiastes et les patients sont littéralement en extase », a récemment déclaré le Dr John G. Frazee lors de la 22e Conférence internationale sur les attaques et la circulation cérébrales.

Le neurochirurgien qui a modifié les règles de fonctionnement de la machine humaine et ses collaborateurs ont travaillé à la mise au point de la procédure sur des babouins pendant huit ans, avant de la mener chez l'homme. Quatre autres malades devraient en bénéficier et si les résultats apparaissent toujours positifs, l'expérience sera probablement étendue à d'autres centres médicaux.

Près de 80 % des attaques d'apoplexie se produisent lorsqu'un caillot de sang se loge dans une des artères qui conduisent le sang du coeur vers le cerveau. À moins que le caillot ne parte rapidement de lui-même, ou que les médecins procèdent à une dissolution du caillot à l'aide d'un médicament, les cellules du cerveau viennent à manquer d'oxygène et commencent à mourir.

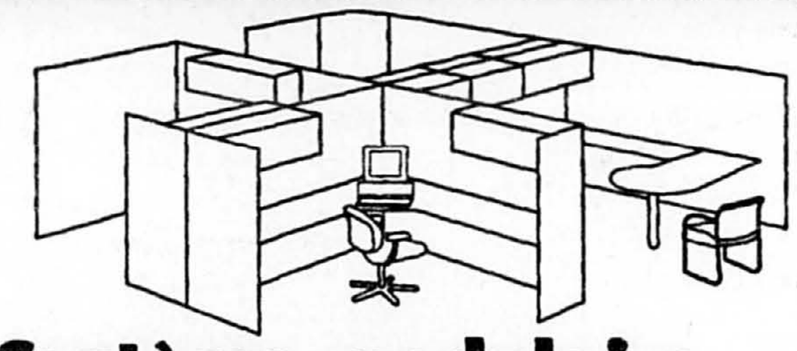
Dans le schéma ordinaire de la circulation sanguine, les veines ramènent au coeur le sang appauvri en oxygène qui a irrigué les organes. Dans le coeur, le sang se recharge en oxygène, pour repartir dans les artères vers les organes. L'idée du Dr Frazee a été — tout simplement ! — de dérouter cette circulation, en contournant l'artère bloquée et en utilisant des veines, pour acheminer le sang riche en oxygène vers le cerveau et nourrir la partie bloquée par le caillot.

En fait, cette ruse ingénieuse se résume à une histoire de portes. Comme l'explique le neurochirurgien qui a joué à l'apprenti-sorcier face aux lois de la nature : « la porte de devant vers le cerveau était bloquée par un caillot. Nous avons utilisé la porte de derrière. »

Concrètement, une pompe externe pousse le sang d'une artère dans l'aine, à travers un tube, vers de grosses veines dans le cou. De là, des cathéters sont passés dans les veines vers l'arrière de la tête, pour « transvaser » le sang qui arrivera au cerveau.

Le changement de mécanisme est effectué par les médecins jusqu'à sept heures après le début de l'attaque, mais ce déroutage de la circulation sanguine peut être maintenu, si nécessaire, pendant plusieurs heures. Dans ce laps de temps, le caillot se dissout habituellement de lui-même ou est balayé par la pression du flux sanguin inversé.

Pour le Dr Marc R. Mayberg, neurochirurgien de l'université de Washington, « tout le monde est enthousiaste et souhaite que le travail prometteur mené sur les animaux se poursuive chez l'homme ».

RÉSEAU-BUREAUTIQUE
Recycler c'est économiser
Lundi soir à 21h à
« Enjeux »
à Radio-Canada

Système modulaire remis à neuf
* Économie de * 30% à 50%

1080, bd René-Lévesque Est
Montréal, coin Amherst
849-1515

... MAIS UNE SEULE VOUS OFFRE AUTANT DE PLACE.


CR-V représentée avec la galerie de toit offerte en option.
LA TOUTE NOUVELLE HONDA CR-V : SUPERBEMENT ÉQUIPÉE. 26 800$†
La toute nouvelle Honda CR-V à traction intégrale se démarque par son originalité... et par son vaste intérieur. Cinq personnes s'y asseoient confortablement et elle offre encore tout l'espace qu'il faut pour passer de l'avant à l'arrière sans difficulté. Et ce n'est pas tout: une foule de caractéristiques de série et de progrès technologiques y trouvent également place. Vraiment, c'est une Honda. Voici donc venu le temps de découvrir la CR-V, l'utilitaire sport aux multiples talents qui se conduit en douceur, comme une voiture. On vous enviera votre espace.
LOCATION EN TÊTE
CR-V 1997
348$*
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS
VERSEMENT INITIAL DE 1 330$. PDSF DE 26,800$†.
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
• Système RealTime™ à 4 roues motrices • Boîte automatique à 4 rapports avec dispositif de détection de l'inclinaison • Moteur à 16 soupapes et injection • Suspension indépendante à deux leviers triangulés aux 4 roues • Système de freins antiblocage (ABS) • Coussins gonflables avant gauche et droit • Climatisation à grand rendement avec filtre micrométrique • Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs • Programmateur de vitesse • Glaces, rétroviseurs, serrures et télécommande d'ouverture du hayon électriques • Hayon à double ouverture • Sièges avant avec passage central • Compartiment étanche pour l'eau, la glace ou les vêtements humides • Table à pique-nique escamotable et amovible • Prises 12 V avant et arrière • Table centrale repliable
Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. †Transport et préparation (850 $) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Veuillez vous renseigner chez un concessionnaire Honda. Conduisez toujours dans le respect de la nature.
CONCESSIONNAIRE LE PLUS PRÈS OU POUR OBTENIR UN CATALOGUE.
CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

LES MAPPEMONDES LA PRESSE • AIR CANADA

Voyez comme le monde a changé !



Collectionnez les mappemondes couleur La Presse • Air Canada, gratuites dans La Presse du samedi.



À compter de samedi prochain, *La Presse et Air Canada vous offrent le monde*. Chaque samedi une magnifique mappemonde sera insérée exclusivement dans La Presse. Tout en couleurs et reproduites sur un papier de qualité, de format 56 cm x 47 cm, les mappemondes La Presse • Air Canada traiteront d'un nouveau thème chaque semaine : population, environnement, communications, économie, conflits, tourisme. Six cartes, six thèmes, six samedis.

Ne manquez pas ce samedi : Le monde et sa population. De plus, en participant au grand concours *La Presse et Air Canada vous offrent le monde*, vous courez la chance de vous envoler vers une destination Air Canada de choix.

Aussi, puisque les quantités de cartes sont limitées, faites le 285-6911 pour vous abonner ou réservez dès maintenant votre exemplaire de La Presse de samedi auprès de votre marchand de journaux.

La Presse

AIR CANADA

MAPPEMONDE GRATUITE DANS LA PRESSE DE SAMEDI : LE MONDE ET SA POPULATION

Politique

La bonne étoile de Tobin pâlit

Presse Canadienne
ST-JEAN, T.-N.

Trouver le bobo et le réparer, telle était en résumé la façon dont Brian Tobin expliquait sa philosophie politique durant ses 16 années à Ottawa.

Aucun défi ne semblait trop grand pour lui après qu'il ait gagné la guerre du flétan noir contre les Espagnols et réussi à amener des dizaines de milliers de fédéralistes au centre-ville de Montréal à la veille du référendum, en octobre 1995.

Mais, depuis qu'il est revenu dans sa province natale en gagnant facilement les élections provinciales il y a bientôt un an, sa bonne étoile a pâli.

M. Tobin était attendu comme un sauveur par les habitants de cette province où le chômage se maintient à 20 %, alimentant une émigration massive.

« Les attentes étaient incroyablement grandes », a-t-il confié récemment dans une entrevue.

« Je revenais tout juste d'Ottawa et je crois que les attentes étaient trop grandes en partie parce qu'il est toujours plus facile de performer à distance que dans sa propre cour. »

Un an plus tard, plusieurs critiques notent que la réalité a servi une dure leçon à M. Tobin.

Absurde, répond le premier ministre de Terre-Neuve, confortablement assis dans le sofa en cuir de son bureau baigné de lumière.



PHOTO PC

Brian Tobin

Il fonde ses espoirs sur 1999 et après, lorsque la mine de nickel de Voisey's Bay, le projet Hibernia et au moins une autre plate-forme pétrolière tourneront à plein régime.

« En fait, cela va prendre deux, ou trois, ou quatre ans avant que tous nos projets sur les ressources naturelles produisent un changement substantiel dans les revenus du gouvernement. »

Faire appel à la patience des citoyens en première année de mandat est certes risqué dans une province mise à mal économiquement.

Lorsqu'il est devenu premier ministre de Terre-Neuve, M. Tobin a dû en premier lieu composer avec 10 000 mises à pied dans le secteur public et des compressions budgétaires de 140 millions. Certains indices laissent croire que le budget de ce printemps sera aussi dur à avaler.

M. Tobin ne croit pas cependant que ceux qui disent que l'économie ne s'améliore pas assez vite traduisent l'opinion de la majorité.

« Il y a des gens tellement terrifiés devant la perspective d'être séparés de leur misère que la seule façon de les secouer est de les menacer d'un peu de prospérité », explique-t-il, en blaguant seulement à moitié.

Redonner espoir aux Terre-Neuviens est une tâche qui se joue autant sur le plan psychologique qu'économique, constate le politicien de 42 ans.

M. Tobin qualifie le contrat signé en 1969, en vertu duquel le Québec finançait le projet en échange d'un tarif avantageux sur l'électricité pendant 65 ans, « d'horrible cicatrice sur le psyché des Terre-Neuviens ».

Les lendemains de Churchill Falls expliquent également pourquoi la province a été extrêmement prudente quand est venu le temps de négocier les redevances sur les projets Hibernia et Voisey's Bay.

« Je crois que le cycle de dépendance est en train d'être brisé. Il faut toutefois se rappeler qu'on ne peut tourner un navire sur un dix sous. Si vous continuez de couper, l'habileté de faire tourner le navire sera perdue. »

Washington n'aura qu'un « briefing » sur Cuba, dit Axworhty

Presse Canadienne
TORONTO

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworhty, a indiqué que le gouvernement américain n'allait avoir qu'un « briefing » sur sa visite à Cuba de janvier dernier.

« Lorsque j'ai parlé à la secrétaire d'État (Madeleine) Allbright, j'ai dit que nous serions heureux de leur donner un briefing sur ce que nous avons appris et discuté au cours de notre voyage à Cuba », a déclaré hier M. Axworthy.

« Un briefing est très différent d'un compte rendu. »

Jeudi, le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns, avait déclaré que les Américains aimeraient avoir un briefing détaillé sur le voyage de M. Axworthy.

« Je crois que le but de ce voyage était d'ouvrir le dialogue, pas seulement avec nous-mêmes, mais avec d'autres pays. Je crois que nous pourrions être un pont pour d'autres pays », a déclaré M. Axworthy, dont le voyage à Cuba a été critiqué par les États-Unis.

« Nous voulons suivre notre propre politique étrangère. »

EN BREF

Coderre se représente

■ Denis Coderre sera officiellement candidat du parti libéral fédéral dans la circonscription de Bourassa, à Saint-Léonard, dans la région de Montréal. Il n'avait aucun rival. Quelque 800 militants étaient présents à l'assemblée d'investiture, la première assemblée que le Parti libéral du Canada tenait au Québec. M. Coderre était le candidat libéral lors de l'élection fédérale de 1993 dans ce comté. Il avait perdu par une faible marge au profit du candidat bloquiste Osvaldo Nunez.

Klein déclenchera bientôt des élections

■ Avec la lecture du discours du trône, aujourd'hui, les députés albertains entament une nouvelle session parlementaire qui promet d'être occupée, mais brève. Le premier ministre Ralph Klein a promis qu'une campagne électorale succédera à la session. Il est cependant resté vague sur la date précise à laquelle il convoquera un scrutin. Initialement, M. Klein avait prévu la lecture du discours du trône aujourd'hui, suivie le 20 février de la présentation du dernier budget du trésorier. Mais la semaine dernière, évoquant le besoin de garder de la « flexibilité », il a indiqué qu'il n'écartait pas la possibilité que le dépôt du budget ou la convocation des élections ait lieu beaucoup plus tôt. Les conservateurs de M. Klein détiennent 54 des 83 sièges à l'Assemblée législative.

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone[MC].

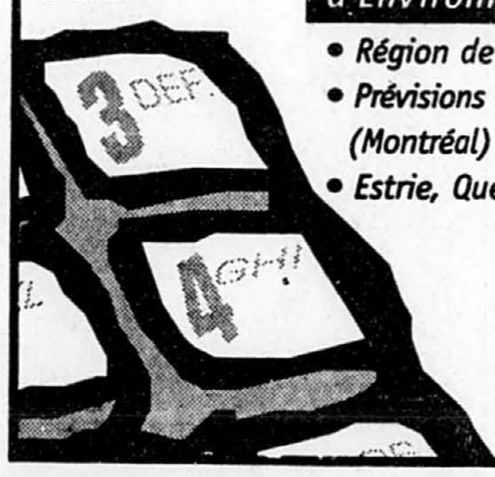
Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

* Dans la zone d'appel locale seulement

Questions du jour 285.7333
- Question du jour 1
- Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343
- Claude Picher 8204
- Réjean Tremblay 8205
- Pierre Foglia 8206
- Claude Masson 8207
- Nathalie Petrowski 8208
- Michel Girard 8209
- Alain Dubuc 8210
- Michel Blanchard 8211
- Louise Cousineau 8212

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353
- Région de Montréal 1
- Prévisions à long terme (Montréal) 2
- Estrie, Québec, Laurentides 3



La Presse
en ligne avec vous chaque jour



Internet relie Montréal aux zapatistes

ÉRIC CLÉMENT

Affirmant vouloir établir un « rapport de force » international pour contrer les « errances » de la mondialisation des marchés, des Montréalais ont créé un Réseau intercontinental de résistance au néolibéralisme qui, via Internet, élabore des stratégies avec d'autres opposants au « nouvel ordre économique », notamment avec les zapatistes du Mexique.

Ce réseau est branché à une nébuleuse « pour l'Humanité et contre le néolibéralisme », qui a des antennes en Allemagne, en Espagne, en France, en Suisse, en Grèce et au Mexique.

Récemment, une quarantaine de personnes se sont réunies à Montréal pour réfléchir aux actions à entreprendre et à l'organisation du réseau. « L'initiative a débuté lors d'une rencontre intercontinentale à La Realidad, au Chiapas, en juillet, dit Louise Boivin, une étudiante membre du Réseau de solidarité avec le Mexique. Il y avait 3000 personnes de 40 pays pour discuter des effets du néolibéralisme dans nos sociétés. »

À Montréal, le réseau se construit sur les bases de l'élan donné l'automne dernier par les étudiants. Le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) se charge des communications du réseau, qui se veut « décentralisé et non hiérarchique ».

Ce regroupement organisera sous peu un « référendum intercontinental contre le néolibéralisme », notamment dans les cégeps et les universités. Parmi les thèmes sur lesquels les citoyens québécois seront appelés à se prononcer figure « le retrait du Québec et du Canada de tout traité commercial qui ne repose pas sur le principe de l'échange équitable et qui ne vise pas à l'amélioration des normes du travail, des droits sociaux et de la protection environnementale ». Citons également la réduction du budget militaire et sa conversion en programmes sociaux.

« Nous voulons mettre de l'avant de nouvelles formes de lutte, dit Mme Boivin. Dans chaque pays, il y aura une consultation pour sensibiliser les populations. »

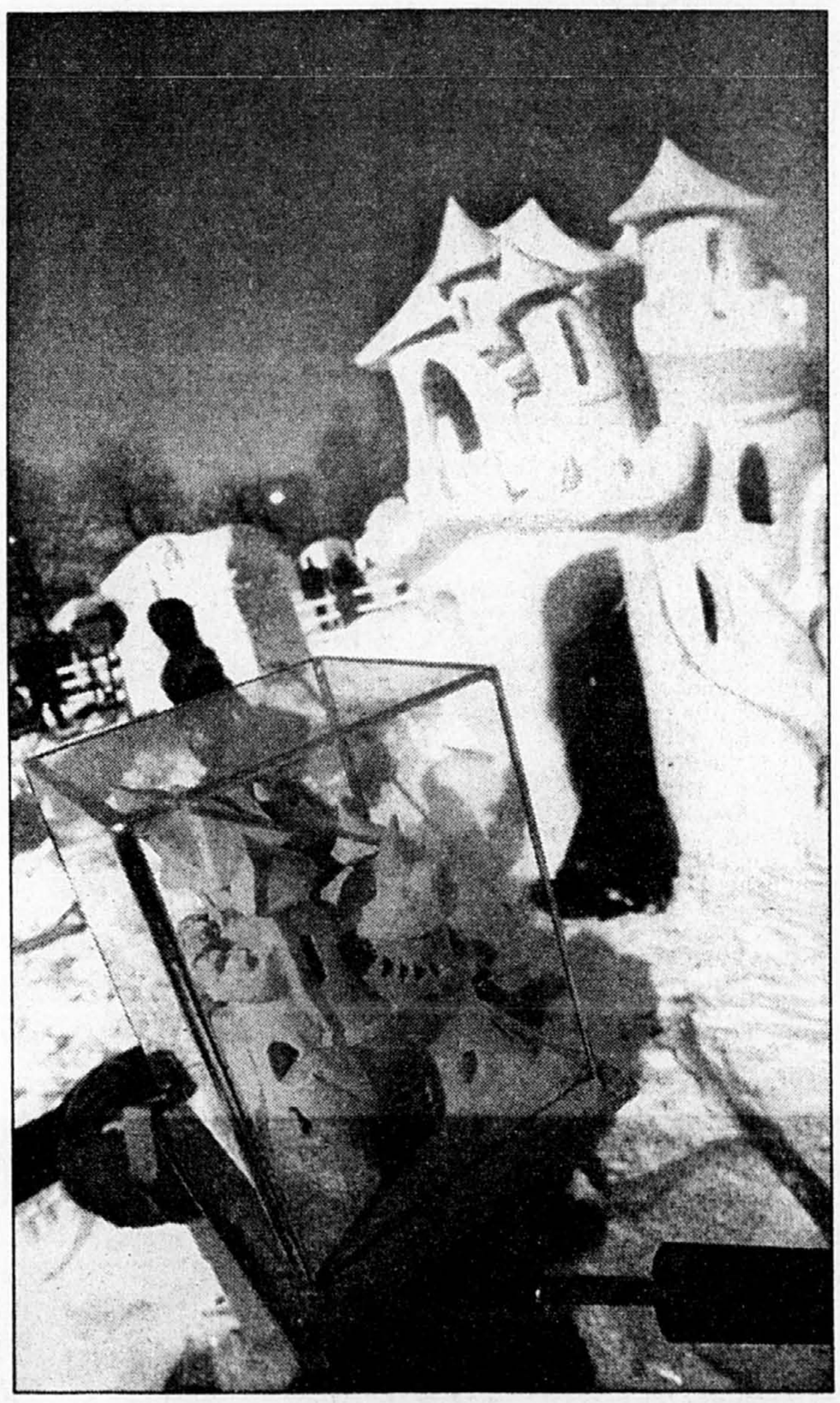
Louise Boivin pense que certains syndicats québécois, « réticents à accepter le consensus voulu » par le gouvernement Bouchard, pourraient se joindre à ce réseau. Une rencontre internationale du réseau aura lieu en Espagne l'été prochain.

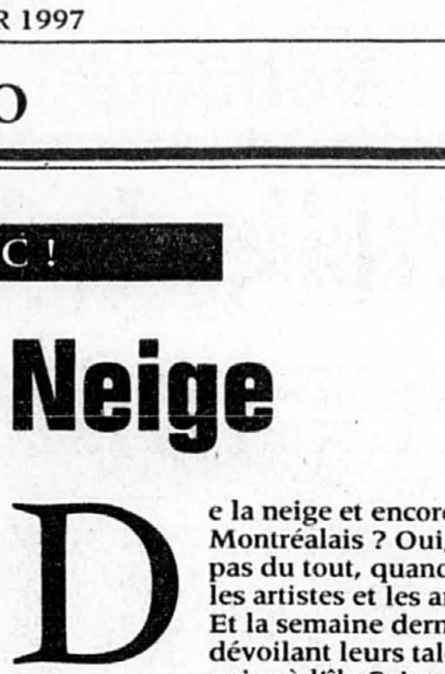
CLIC !

Neige

De la neige et encore de la neige. Tannés les Montréalais ? Oui, quand elle bloque les rues, mais pas du tout, quand il s'agit de s'amuser ou de jouer les artistes et les architectes avec la blanche matière. Et la semaine dernière, ils l'ont bien prouvé, en dévoilant leurs talents au concours de sculpture de neige à l'île Sainte-Hélène, dans le cadre de la Fête des neiges. Châteaux, bateaux, bustes colossaux... Tout peut naître dans le froid et sous le soleil, tant qu'on a de bonnes mitaines, un excellent chapeau et quelques truelles !

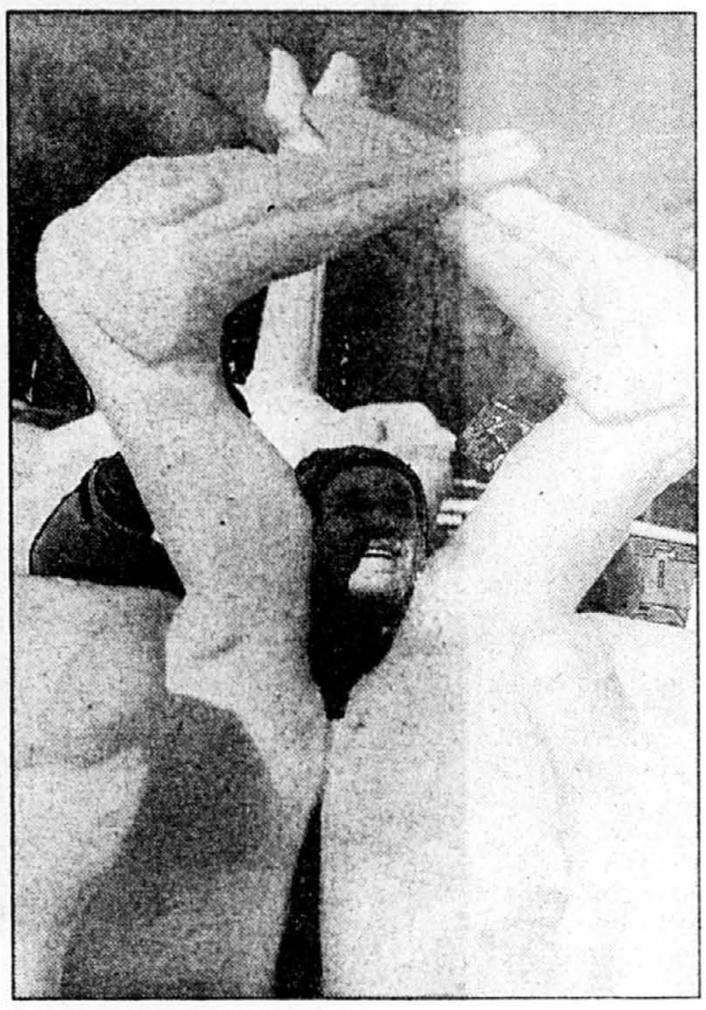
Photos : Armand Trottier, *La Presse*





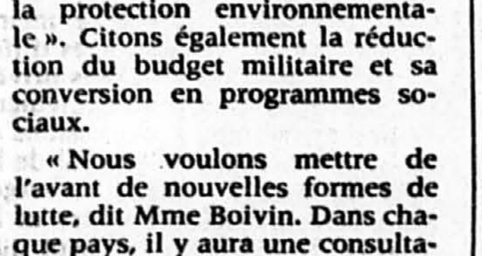






ANNE RICHER RENCONTRE *Judi Richards*

« C'est juste pour être aimée »



Anne Richer

Le petit rat dansait mais au fond elle voulait écrire des chansons. Les mots avaient une musique. Il lui a fallu du temps. Puis il y a eu l'urgence. « C'est comme une réadolescence qui vous frappe et où on remet tout en question. »

Elle se répand devant tout le monde, sur disque, sur scène, sa vie avec Yvon, son amour, ses questions. Elle aime ces liaisons dangereuses, cette forme d'impudeur. Judi Richards est la femme d'Yvon Deschamps, la choriste d'un tel, la mère de ses filles : « Big deal », dit-elle. Elle a du succès avec ses chansons ; c'est maintenant Judi tout court. Elle en ressent à la fois du plaisir et de l'inquiétude.

« C'est un plaisir terrible à s'ouvrir aux autres, à s'offrir. Là, je sens que je mérite l'amour que les Québécois m'ont toujours donné. »

Et elle chante comme jamais elle n'a dansé. Sur le bout du coeur, sans forcer la voix. Et ses mots touchent : l'écho lui renvoie de petits mots griffonnés de femmes qui se retrouvent, d'hommes qui s'identifient. Et les larmes, d'elle quand elle les a écrites à ceux qui les reçoivent, créent un torrent libérateur.

Judi Richards est elle-même torrent, rivière ; une tornade, un tourbillon animé d'une effervescence fabuleuse. La lionne couve sa passion, sa famille ; un enfant qui ne va pas bien et elle se cabre. Elle voudrait la sauver, sauver le monde, se sauver. Partagée entre les besoins d'être à la maison, vivre le quotidien, savoir qu'on a besoin d'elle et en même temps se reposer, prendre du temps à parler, à réfléchir, poursuivre sa quête de spiritualité. « Ma vie est dans le passé ou dans le futur. Je dois m'imposer du temps au présent. Où est l'équilibre ? »

Car il faut aussi laisser éclore la créativité qu'elle porte comme un enfant.

Le Chaînon...manquant

« Je suis un *bureau* de travail. » Et elle se reprend aussitôt car il faudrait que tout soit parfait. Elle dit qu'elle ressemble, sur le plan de l'énergie, à sa mère. Judi Richards a 47 ans. Elle a deux soeurs et un frère, elle est la deuxième. Si on parle de déficience intellectuelle, elle s'affole. Voilà un dossier souffrant. « Au Chaînon, il y a beaucoup de femmes avec des problèmes mentaux... » Mais il y a sa soeur. Une petite soeur qu'il a fallu placer pour sa sécurité. « La culpabilité qui sort de ça est terrible », dit la grande soeur qui a trouvé le meilleur moyen de se libérer. Par une chanson.

Il y a eu des étapes dans sa vie, des éclats de lucidité. « À l'âge de 35 ans et un troisième enfant, j'ai tourné la page. » À 14 ans aussi. « Je marchais dans la rue à Toronto, mon sac de danseuse sur l'épaule. Je vivais une vie exigeante de ballet, rigoureuse, sans beaucoup de consolation. Je me suis dit que j'allais faire quelque chose de ma vie. Et aussi que j'étais une bonne personne. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Judi Richards chante comme jamais elle n'a dansé. Sur le bout du coeur, sans forcer la voix.

Elle a aimé sa petite enfance torontoise. L'innocence a un temps. À 13 ans dans un bungalow typique de banlieue elle a enfin sa chambre mais pour y accéder elle doit traverser une salle de séjour où son père a créé une sorte d'univers anarchique. Avant d'atteindre le paradis, il y a le purgatoire. La colère avec le temps s'estompe. « Il me manque », dit-elle simplement. « Il a été fier de moi avant de mourir ».

Pour être aimée

« Je suis protégée. Pourquoi ai-je tout cela ? » dit-elle en montrant d'un geste de la main ce qui l'entoure. Être juste heureuse, il faudrait que j'arrête de me poser des questions. » Celle-ci notamment : « Doit-on transmettre le vide spirituel à nos enfants ? Ils voient déjà la vie assez noire. Moi, comme adulte, j'y vais quand même, j'ai de l'espoir, je suis optimiste, je crois en ce qu'il y a de meilleur en l'Homme. Mais eux n'ont souvent que le Nintendo, la job et la garderobe. Que faut-il leur donner en échange ? Les enfants ont besoin d'être bien, de parler, de rêver, de faire des anges dans la neige, avant que d'être dans un système. »

Elle va à des rencontres pour discuter des croyances chrétiennes. Chacune de ses questions ramène d'autres questions. Elle s'est inventé un Dieu. « Je lui parle comme je veux à ce dieu inventé. On le porte en nous aussi, on a un peu de lui en chacun de nous ». Mais encore. Au-delà. Embarquer dans la vie des autres, dans une cause, dans les problèmes du monde, ce n'est pas reposant. « Il y a peut-être une raison à tout cela. La foi. Ne serait-ce pas merveilleux ? »

En attendant, elle a toujours peur que le ciel lui tombe sur la tête. « J'ai peur. Je garde une distance. Je ne dis pas souvent je t'aime et j'ai besoin de toi. J'ai peur de troubler la paix en bougeant. Je livre à Yvon tous mes messages dans mes chansons. Je veux les dire de la bonne manière, ça a marché depuis 30 ans. »

Elle ne fait plus de ballet : « Mes hanches ne tournent plus ». Elle fait tout pour garder la forme et une silhouette filiforme en témoigne. Elle ne doit rien envier à Claudia Schiffer. Ce n'est pas la peur de vieillir mais de garder la vieillesse à distance. « Pour éviter que le moteur s'étouffe, que cette fébrilité ne s'éteigne. Dans le centre d'accueil, c'est moi qui vais organiser les fêtes », dit-elle en riant.

Aimer, être aimée. Judi est boulimique. « Qu'est-ce que ça veut dire boulimique ? Ah oui ! Excès. Je vais au bout. Tout ce que j'ai fait toute ma vie, c'est juste pour être aimée. »

Là maintenant, tout de suite un désir : « J'aimerais être dans une gondole avec Yvon en Italie »...dit-elle rêveuse. Et c'est d'autres images qu'elle a chantées qui lui reviennent : l'amour qui est là tout simple, un regard, un dos à apaiser, une complicité à partager.

À l'Île-des-Soeurs, écoles secondaires privée et publique pourraient cohabiter



Martin Pelchat



PHOTOS ANDRÉ FORGET, *La Presse*

Des écoliers s'amusent devant l'école primaire de l'Île-des-Soeurs, trop petite pour les besoins croissants de la communauté.

Dans la concurrence souvent féroce que se livrent l'école privée et le réseau scolaire public, l'Île-des-Soeurs pourrait bien devenir sous peu une zone « démilitarisée ».

Car le privé et le public viennent d'y enterrer la hache de guerre et de s'associer pour doter ce riche territoire d'une première école secondaire où cohabiteraient les deux adversaires traditionnels.

Si le projet, fruit d'un partenariat unique au Québec, est accepté par le ministère de l'Éducation, la Commission des écoles catholiques de Verdun (CECV) et le Collège de Montréal loueront un complexe de cinq étages actuellement vacant pour y offrir dès septembre — et de façon indépendante — plusieurs niveaux du secondaire.

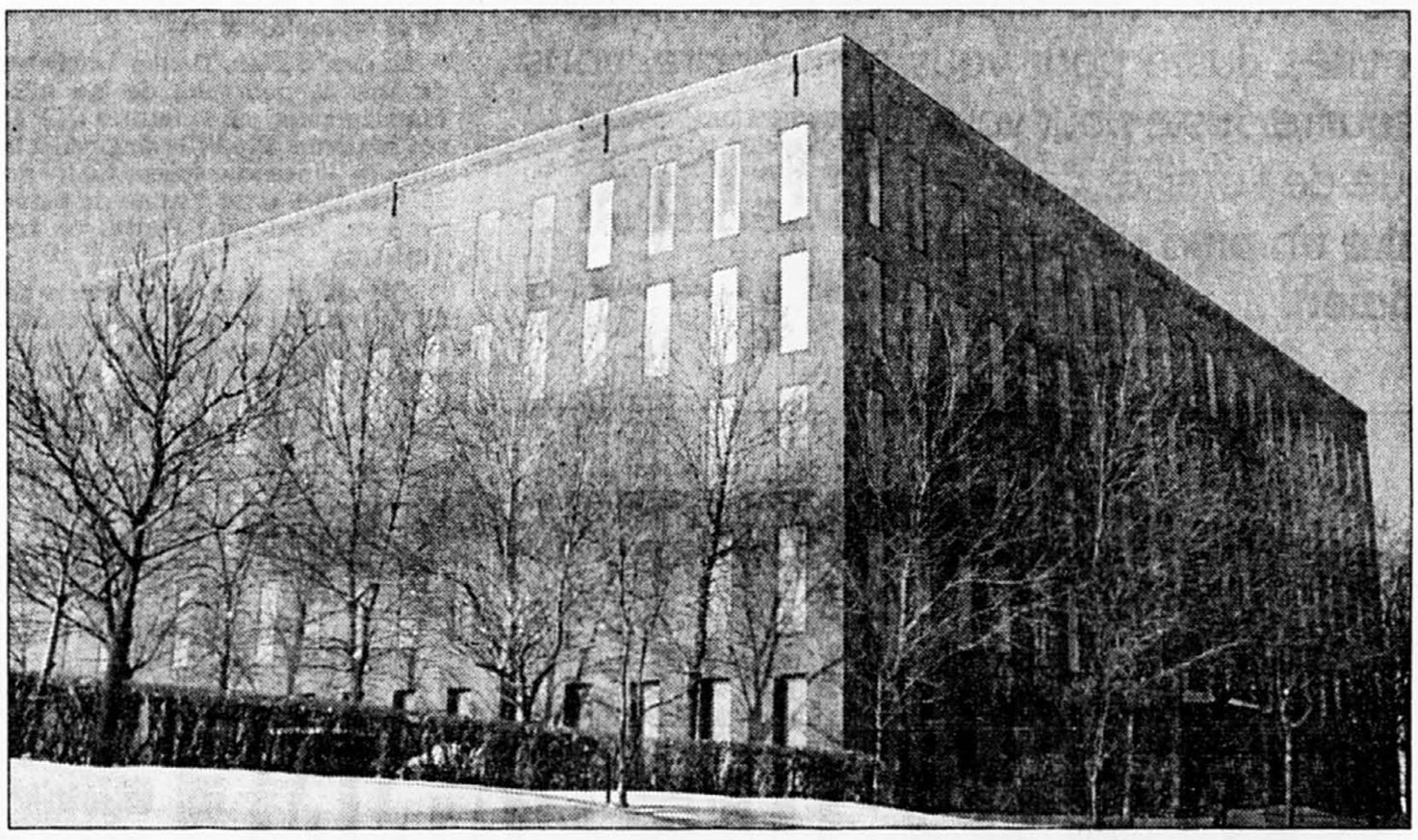
La Ville de Verdun, qui appuie le projet, en profiterait pour aménager, au coût d'environ un million, une bibliothèque publique. La CECV et le collège ont toutefois besoin de la participation financière de Québec.

L'Île-des-Soeurs constitue le seul secteur encore en développement de Verdun. Elle ne compte qu'une école primaire, rue de Gaspé, et cette école est débordée, avec 530 élèves.

« Au point où l'on a été obligé de faire entrer un module préfabriqué et qu'on a réduit la bibliothèque à un entrepôt, explique le directeur-général de la commission scolaire, Jean-Guy Dupuis. Avec l'arrivée des maternelles temps plein, on est à court de six locaux. »

Les études démographiques démontrent par ailleurs que d'ici deux ans, on passera de 60 à 90 finissants de sixième année ; en dix ans, on sera ainsi passé d'une classe de sixième année par année à trois classes.

La CECV voudrait donc offrir dans le nouvel édifice les niveaux cinq et six du primaire et les deux premiers niveaux du secondaire, pendant que le Collège de Montréal dispenserait de son côté tout le secondaire. Ce collège, dont le campus de la rue Sherbooke est fréquenté par 650 garçons, croit aussi être en mesure d'attirer une clientèle de la Rive-Sud.



Si le partenariat inusité public-privé porte ses fruits, cet édifice vacant du 3, Place du Commerce, à l'Île-des-Soeurs, abritera une école secondaire ET une école privée.

90 % au privé

Faute de fonds, le ministère de l'Éducation a refusé l'an dernier de financer la construction sur l'île, au coût de 4,5 millions, d'une école publique où la CECV aurait offert tout le cours primaire et les deux premiers niveaux du secondaire.

Sauf que cette fois, les partenaires ne parlent pas de construire en neuf mais bien de louer un immeuble, vacant depuis que Bell-Northern Research (Nortel) a déménagé ses pénates. Le propriétaire du 3, Place du commerce, Gesta Management, a consenti au Collège de Montréal un privilège de négociation. La location coûterait au plus 500 000 $ annuellement à la CECV.

Autre incertitude : le ministère, qui recevra une proposition officielle des trois partenaires vers la fin février, n'a pas accordé de nouveau permis de secondaire au privé sur l'île de Montréal depuis une bonne dizaine d'années.

De plus, la Commission des états généraux sur l'éducation a recommandé à l'État de réduire considérablement son aide au secteur privé. Le Collège de Montréal est subventionné à hauteur de 60 à 65 % par Québec.

« Nous sommes tous conscients que si des services éducatifs de qualité ne sont pas offerts, cela compromettra le développement économique de l'île, de Verdun et de Montréal, lance le directeur général du Collège de Montréal, Jean-Guy Perras. C'est un projet tout à fait innovateur. On est très positifs. »

La cohabitation dans le même édifice, même sur des étages différents, des écoles secondaires privée et publique sera probablement l'objet de « bonnes discussions », reconnaît le directeur général de la Ville de Verdun, Gaétan Laberge. Mais la commission scolaire et le Collège de Montréal estiment que chacun y trouvera son profit.

Dans le cas du collège, qui accueillera des filles pour la première fois à partir de septembre, cela ne fait pas beaucoup de doute. Jusqu'à 90 % des finissants du primaire de l'Île-des-Soeurs optent pour le privé au secondaire !

Mais on peut aussi penser que si autant d'élèves passent au privé — une proportion qui pourrait inciter le ministère à dire non au projet —c'est peut-être tout simplement parce que l'île n'offre pas de cours secondaire, suggère le directeur général de la commission scolaire.

« Des parents nous demandent chaque année d'offrir le secondaire, note Jean-Guy Dupuis. On espère que le ministère va regarder de façon attentive un projet aussi original.. »

Une île de plus en plus familiale

L'Île-des-Soeurs n'est plus l'île des seuls yuppies et *dinks* (Double Income, No Kids). L'arrivée de nombreuses familles, depuis quelques années, a transformé son tissu social... et créé de nouveaux besoins.

Pendant sa première période de développement, après la construction du pont Champlain, soit vers la fin des années 60, les promoteurs y érigeaient d'imposants immeubles en hauteur, comme les Verrières sur le fleuve, occupés par des célibataires, des couples sans enfants ou des retraités.

« Mais depuis 1985-86, il ne se construit plus d'édifices en hauteur, explique le directeur général de la Ville de Verdun, Gaétan Laberge. Depuis huit ans, les constructions sont des édifices de trois étages maximum et des unifamiliales en rangée. Ce type de construction a amené des familles. »

Aujourd'hui, les condos et les unifamiliales représentent la moitié des quelque 6400 « portes » de l'île. L'école primaire déborde et la demande pour des infrastructures sportives et de plein air pour les familles est forte.

« On ne fournit plus pour d'autres tennis extérieurs, dit M. Laberge. On a construit deux terrains de soccer l'été dernier. Il y a deux ans, on a aménagé un jardin communautaire d'un demi-million de dollars. »

L'Île-des-Soeurs change de face.

« On sent qu'il s'y crée un attachement », affirme M. Laberge, qui en voit un autre signe dans la campagne de financement de la paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys pour la construction d'une église.

Ailleurs dans la région de Montréal, on a peine à conserver certaines églises déjà bâties.

L'école primaire de l'île déborde et la demande pour des infrastructures sportives et de plein air pour les familles est forte

Mais l'ancien fief des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame a beau changer, il demeure le « Westmount » verdunois. Avec seulement 16 % de la population de la municipalité à laquelle elle est rattachée, Verdun, l'île compte pour près de la moitié de sa valeur foncière (46 %).

Le développement spectaculaire de l'Île a certes ralenti avec la crise économique. Jusqu'en 1993, on y bâtissait 250 nouvelles unités par année. Aujourd'hui, c'est 50 à 75 par année.

« Mais ça a tendance à remonter cette année », dit M. Laberge.

La population de l'île est actuellement de 13 000 habitants. Au rythme actuel, on estime qu'elle aura atteint son plein potentiel de développement d'ici 20 à 25 ans, quand on comptera de 20 000 à 25 000 insulaires.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Tout comme leur île, plusieurs magasins du centre commercial Le Campanile ont pris le virage familial.

Un détenu se pend au quartier de détention du SPCUM

RAYMOND GERVAIS

Un récidiviste bien connu de la police, Paul Grossette, 33 ans, qui avait été arrêté par la police de la Communauté urbaine de Montréal samedi après-midi, s'est pendu samedi soir à l'intérieur d'une cellule du quartier de détention du SPCUM.

Grossette devait comparaître ce matin au palais de justice de Montréal, chambre criminelle et pénale, afin de répondre de six chefs d'accusation de vol qualifié, de port d'arme et de port de déguisement. Une accusation de vol et de recel de voiture devait aussi être portée contre lui.

Selon la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête dans cette affaire puisqu'un homme est mort alors qu'il était sous la garde de la police de la CUM, Grossette s'est enlevé la vie vers 21 h 30, au 5e étage du quartier général de la police.

La SQ n'a pu préciser hier si des caméras de surveillance étaient installées au quartier de détention du SPCUM et si le cas échéant, il y avait un policier de faction pour surveiller ce qui se passait.

De son côté, la police de la CUM ne voulait faire aucun commentaire, préférant attendre la conclusion de l'enquête de la SQ. Le SPCUM a toutefois indiqué qu'il fera sa propre enquête administrative en rapport avec cet événement.

En 1987, 13 détenus s'étaient suicidés à l'intérieur des cellules des postes de police de la CUM.

Depuis cette vague de suicides, des caméras de surveillance ont été installées dans la grande majorité des postes de police. La fréquence des rondes a également été augmentée.

Élan se préoccupe de la sécurité des édifices industriels à Laval

ÉRIC CLÉMENT

Le parti lavallois Élan demande à l'administration Vaillancourt d'enquêter sur la sécurité des principaux édifices industriels de l'île Jésus afin que les manquements présumément observés lors de l'incendie de l'usine de Peintures UCP ne se reproduisent pas.

Le chef d'Élan, Daniel Lefebvre, dit que la poursuite de 8,6 millions, intentée par Peintures UCP et ses assureurs à la Ville de Laval à la suite de l'incendie spectaculaire du 23 mai 1996 dans l'usine de peintures du boulevard Fortin, est inquiétante.

Elle allègue que les pompiers de Laval ont mal combattu l'incendie, qu'il n'y avait pas de plan d'intervention adéquat pour une telle usine « à risque élevé », qu'elle n'était pas munie de système de protection contre le feu, contrairement au règlement municipal et que malgré le relevé d'irrégularités en 1991, aucune autre visite de contrôle n'avait eu lieu depuis.

M. Lefebvre est conscient qu'il n'est encore question que d'allégations. Mais il ajoute : « Savez-vous que l'usine n'avait pas de gicleurs jusqu'à la fin de 1994, tout simplement parce que la conduite d'aqueduc n'a été raccordée qu'à ce moment-là ? On a traité ce bâtiment de façon quasiment désinvolte et je me demande s'il n'y a pas d'autres bâtiments à risque élevé (à Laval) qui ne seraient pas assez surveillés. » Le chef Lefebvre croit que Peintures UCP et ses assureurs ne se lanceraient pas dans une telle poursuite contre la Ville s'ils « n'avaient pas des motifs sérieux de le faire ».



Le matin, Paul Houde prend de la place.

Que voulez-vous, c'est dans sa nature. Tous les matins de la semaine, il entre chez vous sans frapper dès 5 h 30 et s'installe jusqu'à 9 h 00, armé d'imitations drôles et accompagné d'une multitude d'invités. Juste pour vous surprendre, vous informer, vous faire sourire. Juste pour vous faire oublier la marque de l'oreiller dans le visage. Juste pour faire un pied de nez au petit train-train quotidien.

CFGL 105.7 fm
Au rythme de mes émotions

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

AVANTAGE 24 mois

Berline ou familiale 299 $ par mois

LOCATION 24 MOIS SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97

Véhicules tels qu'illustrés



Taurus GL 97

- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS) :
- Programmateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250 $	299 $	3 100 $
2 250 $	349 $	2 100 $
1 250 $	399 $	1 100 $

FORD

Voyez le concessionnaire de votre région

MERCURY LINCOLN

Monde

Tadjikistan : les négos sur les otages piétinent

d'après AFP
DOUCHANBÉ

Le président Emomali Rakhmonov participait hier en personne aux négociations visant à obtenir la libération de 15 personnes, dont un ministre et des représentants de l'ONU, retenues depuis plusieurs jours par un groupe armé tadjik.

Alors que la libération des détenus semblait plus difficile qu'annoncée initialement, Rakhmonov a quitté Douchanbé pour rencontrer un chef de guerre afghan, partie-prenante aux pourparlers, a annoncé le porte-parole de la présidence.

Le groupe armé tadjik qui détient les otages a précisé de son côté ses exigences hier.

Le chef de la bande tadjike, Bakhrom Sadirov, exigeait jusqu'à présent, pour libérer ses otages, qu'un corridor soit créé à la frontière afghano-tadjike pour permettre aux partisans de son frère aîné, Rizvon, de rentrer au Tadjikistan sans être inquiété par les garde-frontières russes déployés entre les deux pays.

Il demande maintenant que Rizvon et ses 40 partisans soient acheminés sur une base militaire qui se trouve dans les gorges de Djavoni, selon l'agence Interfax.

Rizvon est un ancien chef de l'opposition islamiste tadjike qui a rallié l'an dernier le camp gouvernemental. Mais il se trouve en Afghanistan, où lui et ses hommes armés sont une des meilleures unités de combats du chef de guerre afghan Ahmed Shah Massoud.

Celui-ci, qui se bat contre les talibans pour le contrôle de Kaboul, ne voudrait pas se séparer de Rizvon et de ses hommes, et refuserait de les laisser repartir vers le Tadjikistan, selon Interfax, citant un observateur de l'ONU au Tadjikistan.

Le président Rakhmonov est parti hier après-midi à Kouliab, à 200 km au sud-est de Douchanbé, pour rencontrer le général Massoud, a annoncé le porte-parole de la présidence, Zafar Saïdov.

Les négociations sont en cours, selon Saïdov, qui a ajouté que Rizvon et ses hommes pourraient également se rendre à Kouliab.

Selon les journalistes russes aux mains des preneurs d'otages, et qui ont pu joindre samedi leurs rédactions, le pouvoir tadjik a accepté d'envoyer dès hier deux hélicoptères en Afghanistan pour en ramener Rizvon Sadirov et ses hommes. Ils devaient les déposer dans la région d'Obigarm, où se trouvent les preneurs d'otages, et ceux-ci auraient pu être libérés le jour même.

Mais une source onusienne au Tadjikistan, citée par Interfax, a estimé peu probable que les otages pussent être libérés dès hier.

Outre le ministre tadjik de la Sécurité, Saidamir Zoukhourov, les hommes de Bakhrom Sadirov retiennent cinq membres du personnel de l'ONU, quatre journalistes russes et leur chauffeur, et quatre employés du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Deux autres otages employés du CICR ont été libérés vendredi.

L'ONU a annoncé vendredi sa décision de réduire au minimum son personnel au Tadjikistan. Une partie de ce personnel s'est replié en Ouzbekistan.

Semaine cruciale en Serbie

d'après AFP
BELGRADE

La semaine s'annonce cruciale en Serbie avec la reconnaissance attendue des victoires de l'opposition par le pouvoir, mais les adversaires du président Slobodan Milosevic n'y voyaient hier qu'une étape dans leur guerre d'usure contre le régime.

Le Parlement serbe est convoqué demain en session extraordinaire pour voter un projet de loi entérinant les victoires de l'opposition aux municipales du 17 novembre telles qu'elles ont été constatées par l'OSCE dans 14 villes, dont Belgrade. Ces victoires avaient été partiellement annulées.

« On me demande ce qui se passera mardi. Rien ne se passera mardi, rien d'intéressant pour nous et qui pourrait influer sur notre comportement », a lancé devant 10 000 manifestants à Belgrade, l'un des trois leaders de l'opposition, Vuk Draskovic.

Ces déclarations indiquent clairement que l'opposition qui mène un mouvement de contestation sans précédent contre le régime avec des manifestations depuis 82 jours va poursuivre son action même après le vote du Parlement.

La famine menace le Kazakhstan

d'après AFP
ALMATY

La Fédération des syndicats indépendants (FSI) du Kazakhstan a lancé hier un appel à l'aide internationale, en raison d'une situation alimentaire dramatique dans l'est et le nord du pays.

« Nous lançons un SOS aux organismes humanitaires internationaux », a déclaré Guennadi Nikitine, responsable de la FSI, à Kentaou.

Cette ville de 90 000 habitants, comme celles du nord kazakh, est touchée de plein fouet par la crise économique et la pénurie énergétique qui frappe le Kazakhstan. Dans le nord et l'est étaient concentrés à l'époque soviétique les centres industriels, alors que les autres régions du Kazakhstan ont une activité économique plus agricole et résistent mieux à la crise.

Les salaires et pensions impayés s'élèvent dans cet État d'Asie centrale à plus de 810 millions de (US) et plus d'un tiers des ménages sont privés de chauffage, de gaz et d'électricité.

La situation dans l'est « est pire qu'à Léningrad en 1941 », a affirmé Nikitine, en se référant au « blocus » de près de 900 jours de l'actuel Saint-Pétersbourg par l'armée nazie : plus de 640 000 personnes étaient mortes de faim.

En cette periode des fêtes musulmanes qui marquent la fin du Ramadan, « les gens font la chasse aux chiens pour avoir un peu de viande à manger », a déclaré Guennadi Nikitine.

Dans les immeubles de Kentaou, les familles se regroupent et improvisent des distributions de soupe dans de grands seaux. À Kentaou et Karaganda, 427 personnes poursuivent une grève de la faim, réclamant leurs salaires impayés.

Mais les « grévistes de la faim involontaires sont beaucoup plus nombreux que les volontaires, les gens n'ayant plus d'argent pour s'acheter à manger », selon Nikitine.

Un peu partout, de nombreux travailleurs ont cessé leur travail, n'étant pas payés depuis des mois, et les syndicats redoutent des actions violentes de la population à l'encontre des autorités.

« Des mères de famille viennent me réclamer des kalachnikovs pour attaquer les administrations, que puis-je faire ? », raconte-t-il.

Face à l'immobilisme des autorités, « la population est prête à passer à des actions violentes », prévenait-il ce week-end.

Vendredi à Kentaou, des dizaines de personnes se sont couchées en travers d'une voie ferrée pour empêcher un train d'arriver en gare et des cheminots ont rejoint le mouvement de grève.

Dans le nord-est, 1500 professeurs ont cessé de travailler, obligeant la plupart des écoles à fermer leurs portes.

Le chef de l'État kazakh, Noursoultan Nazarbaïev, a rencontré vendredi les leaders des partis démocrates, les exhortant à faire tout pour préserver la paix civile.

Autres informations page A16

BONNE ST-VALENTIN



La ligne du coeur

Du studio de Design Birks, trois pendentifs et leur chaîne...
en argent sterling 95 $; en or 18 carats 295 $;
ou avec diamant 325 $.

BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

Février.
Et notre offre tient encore.



TERCEL CE
218 $ par mois/ location 48 mois*
4 portes
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Essuie-glaces intermittents
Télécommande du réservoir
Télécommande du coffre
Moulures latérales

COROLLA SD PLUS
248 $ par mois/ location 48 mois*
Transmission automatique
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Tapis-moquette
Moulures latérales
Et bien plus...

0 $ COMPTANT
transport et préparation inclus

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

TOYOTA

CRÉDIT TOYOTA
LOCATION ET FINANCEMENT

Programmes de location de Crédit Toyota. Offres de location sur approbation du crédit valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 28 février 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un montant maximum de 700 $ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Corolla SD Plus (modèle BA01EH-DA avec transmission automatique) et la Tercel CE (modèle BC51LM-EA avec boîte de vitesses manuelle) avec acompte de 0 $. Premier versement et dépôt de garantie de 300 $ (Corolla SD Plus) et de 250 $ (Tercel CE) exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 11 904 $ (Corolla SD Plus) et 10 464 $ (Tercel CE). Prix de l'option d'achat, 7 143,30 $ (Corolla SD Plus) et 6 172,65 $ (Tercel CE) basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 $/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

ISRAËL

Liban et OLP

■ Une attaque du Hezbollah contre l'armée israélienne dans le Liban sud occupé a blessé sept soldats hier et relancé le débat sur un éventuel retrait d'Israël. Parallèlement, des avions israéliens ont bombardé le Liban sud, l'artillerie israélienne a pilonné le même, et des hélicoptères de combat ont tiré à la mitrailleuse lourde. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président palestinien Yasser Arafat ont annoncé entre-temps, au terme d'une rencontre de deux heures au point de passage d'Erez, la mise en place de huit commissions mixtes pour poursuivre le processus de paix sur le volet palestinien.

d'après AFP

ALBANIE

Des blessés à Vlora

■ Plus de 40 personnes ont été blessées hier et un homme est mort d'une crise cardiaque lors de la dispersion d'une manifestation par la police à Vlora, dans le sud de l'Albanie. Il s'agit du plus grand nombre de blessés en une journée depuis le début, le 15 janvier, des manifestations anti-gouvernementales déclenchées par la faillite de plusieurs sociétés financières qui ont ruiné des dizaines de milliers de petits épargnants. Les manifestants protestaient hier à Vlora pour la 5e journée consécutive contre le gouvernement, accusé de ne pas avoir interdit les sociétés qui promettaient des intérêts exhorbitants et de ne pas avoir prévenu les épargnants des risques qu'ils couraient.

d'après AFP

RUSSIE

De Grozny à Toula

■ Le secrétaire du Conseil de sécurité Ivan Rybkine a annoncé hier son intention de se rendre mercredi à l'investiture du nouveau président tchétchène Aslan Maskhadov. Rybkine est chargé du processus de négociations avec la Tchétchénie depuis le limogeage du général Alexandre Lebed en octobre 1996. Moscou a cependant mis en garde les dignitaires étrangers tentés d'aller assister à la cérémonie d'investiture : Moscou tiendrait une telle démarche pour « inamicale envers la Russie ». Entre-temps, les électeurs de la ville militaro-industrielle de Toula, à 200 km au sud de Moscou, se sont rendus aux urnes sans illusions hier pour élire leur représentant à la Douma (Chambre basse du Parlement russe), en remplacement du général Alexandre Lebed.

d'après AFP

CHINE

Évacuation secrète ?

■ Un plan sera mis en oeuvre dans les prochains mois pour évacuer secrètement une quarantaine de dissidents chinois réfugiés à Hong-Kong depuis la répression du Printemps de Pékin en 1989 vers des pays occidentaux, où ils se verront offrir l'asile politique, écrit l'hebdomadaire *Time* dans son édition à paraître ce matin. Ces dissidents sont recherchés par les autorités chinoises qui les considèrent comme des criminels. La Chine a exigé que lui soit fournie la liste des opposants au régime de Pékin réfugiés dans l'île et que ceux-ci soient livrés à la justice chinoise. Selon *Time*, au moins huit pays occidentaux, dont le Canada, ont accepté d'accorder l'asile à ces réfugiés et à leur famille.

d'après AFP

ALGÉRIE

Le Pen opine

■ Le président du Front national (extrême droite), Jean-Marie Le Pen, a souhaité hier à propos du dossier algérien que « la France reste à l'écart de ces conflits, et se penche sur ses drames français plutôt que sur ceux du monde entier ». Invité d'Europe-1, il a souligné que « ce n'était pas la première fois que l'Algérie est victime du terrorisme ». Il a dit qu'il « ne se déterminerait que relativement à l'intérêt de la France ».

d'après AFP



PHOTO AP

Catherine Mégret, au centre, réconforte une sympathisante; candidate du Front national, elle a remporté une victoire sans équivoque avec 52,48 % des voix.

Le Front national conquiert Vitrolles

d'après AP et AFP
VITROLLES

Le « Front républicain » constitué contre le Front national n'a pas suffi : après Toulon, Marignane et Orange, le parti de Jean-Marie Le Pen a conquis hier sa 4e mairie de France, Vitrolles, ce qui conforte son ambition d'obtenir des députés aux législatives de mars 1998.

La liste de Catherine Mégret, femme de Bruno Mégret, no 2 du FN, a obtenu au second tour 52,48 % des voix contre 47,52 % à la liste du maire socialiste sortant Jean-Jacques Anglade.

Le taux de participation a atteint 81 %, soit cinq points de plus qu'au premier tour dimanche dernier, mais quatre de moins qu'au second tour de juin 1995.

Bruno Mégret, battu de justesse en 1995, avait été empêché de se représenter à ce scrutin : il avait été déclaré inéligible pendant un an pour dépassement des comptes de campagne, et l'élection de 1995 avait été invalidée.

Quelques instants après l'annonce des résultats définitifs, des bagarres ont éclaté devant l'hôtel de ville. Les forces de l'ordre sont intervenues en tirant des gaz lacrymogènes. Des vitrines ont été brisées par des jeunes, mais les bagarres n'ont pas fait de blessé, selon les premières constatations.

« Nous avons perdu une bataille importante mais pas la guerre. Il nous faudra la gagner en nous battant sur nos valeurs », a déclaré Jean-Jacques Anglade à l'annonce des résultats.

Même si elle était attendue, cette nouvelle conquête du FN frappe les esprits. À gauche et à droite, elle devrait relancer le débat sur les stratégies à mettre en oeuvre pour combattre ce parti politique. Le « vote républicain » prôné par les responsables de la majorité, l'appel pressant aux abstentionnistes et l'atmosphère de mobilisation générale qui a prévalu ces derniers jours dans la ville des Bouches-du-Rhône ont peu influencé les Vitrollais.

Le parti lepéniste y voit une victoire emblématique sur « l'establishment » coalisé contre lui seul. Et Jean-Marie Le Pen se sent des ailes : invité d'*Europe-1*, il n'a pas exclu que son parti soit demain majoritaire, non plus à Vitrolles, mais dans la France entière. « C'est un évènement très important. C'est peut-être une hirondelle du printemps français », estime-t-il.

De fait, le FN prouve que sa progression dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) se poursuit, et il prend déjà date dans la perspective des législatives de mars 1998. Ainsi, à Vitrolles, Bruno Mégret, délégué-général du FN et futur « maire-bis », peut d'ores et déjà caresser l'espoir de devenir député dans 13 mois.

Le FN contrôle déjà le port de Toulon (170 000 habitants), et deux villes de plus de 25 000 habitants, Orange et Marignane, tous situés dans le sud-est. Toutefois, Vitrolles, cité-dortoir de 40 000 habitants proche de Marseille, est la première à élire un candidat FN à la majorité absolue.

Dans un communiqué, le FN s'est félicité de ce succès face au « Front ripoublicain de l'immigration et de la corruption (FRIC) », qui ouvre la voie à « la renaissance française ».

« Le Front national ne fait plus peur aux électeurs », a observé le député RPR des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier. Maire de Marseille et président de PACA, Jean-Claude Gaudin a vu dans la défaite d'Anglade « l'échec d'une politique archaïque et d'une forme d'urbanisation trop liée au clientélisme ».

À gauche, le socialiste Daniel Vaillant a prôné « une vigilance de tous les instants » à Vitrolles. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a parlé « de tristesse, de honte et de consternation ».

Otages : Fujimori promet des discussions

d'après AP et AFP
LONDRES

Le président Alberto Fujimori a affirmé hier à Londres que des « discussions préliminaires » entre représentants du gouvernement péruvien et rebelles du Mouvement révolutionnaire Tupac-Amaru, qui retiennent 72 otages à Lima, pourraient commencer demain.

« Une équipe travaille sur le dossier des otages et elle faut des progrès », a dit Fujimori, venu participer à un forum économique dans la capitale britannique. « La semaine prochaine, probablement mardi, nous entamerons des discussions préliminaires », a-t-il poursuivi devant la presse.

Le chef de l'État péruvien a ajouté qu'il espérait toujours que la crise puisse se résoudre sans effusion de sang. « Nous allons épuiser toutes les mesures pacifiques afin de ne pas avoir à recourir à la force », a-t-il dit. « L'usage de la force ne sera envisagé que si les otages sont maltraités dans l'ambassade ».

À Lima hier, un engin explosif a été lancé contre les bureaux d'une entreprise de matériel électrique, provoquant de légers dégâts matériels.

L'attentat a été immédiatement revendiqué par le groupe maoïste Sentier lumineux, des tracts ayant été retrouvés sur place citant le « président Gonzalo » (Abimael Guzman, dirigeant du sentier lumineux, arrêté en 1992 et condamné à perpétuité).

La popularité du président Alberto Fujimori a baissé de 5,1 % entre fin décembre et début février en raison vraisemblablement de la crise des otages, indiquait entre-temps un sondage.

Selon ce sondage effectué par l'institut privé Imasen auprès des habitants de la capitale péruvienne et du port de Callao, la popularité de Fujimori a été affectée par la prise d'otages du commando guevariste qui se prolonge deuis 54 jours à la résidence de l'ambassadeur japonais à Lima : 45,2 % de la population des deux villes soutenaient encore début février le président alors qu'il jouissait, fin décembre d'un soutien de 50,3 % des habitants.

Selon l'enquête, 62,5 % des personnes interrogées ont affirmé qu'elles ne voteraient pas pour Alberto Fujimori si celui-ci postulait un 3e mandat présidentiel ; 29,9 % ont déclaré qu'elles voteraient pour lui, et 7,6 % ont dit être « sans opinion ».

Les otages, eux, ont passé un nouveau dimanche de recueillement et de prière dans l'attente des discussions préliminaires pour parvenir à une issue pacifique à la crise.

REPÈRES / *Afrique*

« Force de paix » à l'étude

d'après AFP
WASHINGTON

Les États-Unis ont modifié leur projet de « Force africaine de paix », chargée d'intervenir lors de conflits sur le continent, afin de répondre aux souhaits des pays africains et de surmonter les objections de la France, écrit le *Washington Post* d'hier.

Proposé l'automne dernier par le président Bill Clinton dans le but d'organiser, entraîner et équiper une telle force, le projet nécessite encore plusieurs mois avant de pouvoir être concrétisé, ajoute le quotidien, qui cite des responsables américains et des diplomates européens et africains.

Selon le projet, la « Force africaine de réponse aux conflits » (ACRF) interviendrait dans des pays où les civils sont victimes d'insurrections, guerres civiles ou génocides.

Forte de 10 000 hommes, elle n'interviendrait pas dans les combats, mais serait chargée d'établir des zones où les civils trouveraient protection et assistance humanitaire.

Un responsable américain a affirmé au *Post* que le projet était toujours « vivant et très actif... bien que sa planification initiale n'ait pas été idoine ».

Seuls quatre pays se sont montrés disposés à participer à cette force, selon le *Post* : Éthiopie, Mali, Tunisie et Ouganda.

D'autres pays africains en ont approuvé le principe et plusieurs alliés européens des États-Unis l'ont soutenu mais le projet a dû être modifié pour tenir compte des sensibilités de l'Afrique à l'égard de mesures décidées hors du continent, poursuit le *Post*.

Pour surmonter les objections de la France, ajoute le quotidien, les responsables américains ont accepté que des instances régionales africaines, comme par exemple la Communauté des États d'Afrique australe, aient leur mot à dire quand il s'agira de décider de l'opportunité, du moment et du lieu d'une éventuelle intervention de la « Force ».

Selon un responsable du secrétariat d'État, cité par le *Post*, la première version du projet américain avait été mal accueillie par les pays africains qui y voyaient la constitution d'une véritable force de « mercenaires ».

La « Force » était destinée à intervenir au Burundi, mais c'est maintenant le Zaïre qui est notre premier souci, ont déclaré des responsables américains au *Post*.

Une polémique a opposé récemment Paris et Washington à l'occasion d'un voyage en Afrique de l'ancien secrétaire d'État Warren Christopher, tournée considérée par certains milieux français comme faisant partie de la campagne électorale du président Bill Clinton pour gagner la sympathie de la communauté noire aux États-Unis.

L'organisation de cette force devrait coûter environ 25 millions de $ US, et quelque 40 millions si les troupes devaient être déployées, selon des responsables à Washington.

Selon eux, les États-Unis sont disposés à fournir la moitié du budget et comptent sur leurs alliés européens pour le compléter, que ce soit en financement, en équipement ou en entraînement.

Les rebelles zaïrois semblent entre-temps marquer des points sur le terrain militaire et progresser vers Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre et ville d'intérêt stratégique dont l'éventuelle chute mettrait les autorités de Kinshasa dans une position difficile.

Tête-de-pont de la contre-offensive « foudroyante » promise par l'armée zaïroise, Kisangani est régulièrement approvisionnée en hommes et matériel depuis Kinshasa par voie aérienne.

Les rebelles ont l'appui de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, que Washington vient pour la première fois de critiquer, très indirectement, en les priant de « rester à l'écart du territoire zaïrois ». Cette demande n'a pas été suivie de mesures concrètes.

Les rebelles se rapprochent du grand camp de Tingi-Tingi, dernier camp de réfugiés, à 250 km au sud-est de Kisangani. La population de ce camp, 130 000 réfugiés, pourrait bientôt atteindre 160 000, avec l'arrivée de milliers de réfugiés fuyant les rebelles.

Le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, s'est rendue samedi à Tingi-Tingi, déserté par les expatriés des ong et des agences humanitaires. Mme Ogata s'est ensuite rendu à Nairobi dans le cadre d'une tournée des Grands Lacs africains.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU s'est dit hier inquiet de la rapide détérioration de la situation humanitaire dans l'est du Zaïre. Au total, le PAM a livré par voie aérienne 151 tonnes de nourriture à Kisangani, jeudi et vendredi, mais craint que l'insécurité va empêcher de nouvelles livraisons.

Cyberpresse

LUNDI Courrier | MARDI Silicon Valley | MERCREDI Internet | JEUDI Cédéroms, jeux | VENDREDI Technologie

Il ne manque pas de carnets d'adresses



Bruno Guglielminetti
collaboration spéciale

Je suis à la recherche d'un petit logiciel, pour PC, qui pourrait me servir de carnet d'adresses électroniques.

Denis Leblanc

Avant de partir à la recherche d'un logiciel en magasin, assurez-vous que vous n'avez pas déjà ce type d'utilitaire sur votre ordinateur. De plus en plus d'ordinateurs personnels qui sont livrés avec un groupe d'utilitaires clé en main, sont également dotés d'un petit logiciel qui sert à garder bien précieusement les adresses traditionnelles.

Si vous n'avez toujours pas de bottin après cette inspection rapide, regardez du côté d'Internet pour des partagiels ou gratuitiels. En cherchant dans les sites spécialisés en logiciels comme Shareware.com ou WINternet Québec, vous pourrez peut-être mettre la main sur un logiciel qui répondra à vos besoins. J'ai comme exemple un logiciel intitulé Phone Book97 réalisé par la petite compagnie québécoise Idyle Software. Le logiciel, disponible en version d'évaluation, vous permettra de voir la flexibilité d'un tel outil dans vos communications de tous les jours. En plus de faire ce que les autres bottins traditionnels font très bien, le Phone Book permet d'ajouter de l'information à caractère plus branché, soit les adresses électroniques et les adresses de sites de vos correspondants. Ce qui permet, en un seul clic, de vous transporter de votre bottin à votre logiciel de courrier ou votre logiciel de navigation pour travailler plus harmonieusement avec tout vos logiciels de communication.

WINternet Québec
http://www.total.net/~duplesja

Shareware.com
http://www.shareware.com

Idyle Software
http://www.info.polymtl.ca/~daymz/idyle

■■■

J'aimerais correspondre, par Internet, avec des abonné(e)s, mais je n'ai pas d'adresse de site où trouver des correspondants. Pouvez-vous m'indiquer comment je puis avoir des adresses de correspondant(e)s ?

Lionel Girard

Le meilleur truc pour trouver des correspondants sur Internet, c'est encore de vous rendre dans des groupes de discussion (*newsgroups*) qui abordent des sujets qui vous intéressent. Avec plus de 14 000 groupes différents, vous devriez sûrement trouver un thème qui vous intéressera plus particulièrement. Que ce soit « alt.journalism », « quebec.general », « rec.pets » ou « rec.travel », vous y trouverez des gens qui partagent une passion et sont prêts à échanger. Après quelques lectures des commentaires affichés dans le forum de discussion, vous pourrez toujours choisir d'adresser votre commentaire à l'ensemble des participants ou directement à une personne en particulier dont vous trouvez le propos intéressant.

Autre possibilité, vous rendre sur des sites Web qui traitent de sujets qui vous inspirent et prendre contact avec le webmestre du site pour lui expliquer que vous cherchez des correspondants sur tel ou tel sujet. Il ou elle pourra peut-être vous référer à d'éventuels correspondants. Et vous verrez, ce qu'il y a de bien avec la relation epistolaire par courriel, c'est évidemment la flexibilité et la rapidité. Peu importe le lieu dans le monde, vous savez que vous pouvez envoyer, quand vous le voulez, votre message et que votre correspondant viendra le cueillir à sa convenance et qui sait, pourra peut-être vous répondre dans les minutes qui suivent. Il m'arrive fréquemment de discuter « en direct » par courriel. Je reçois un message, j'y réponds aussitôt et je reçois quelques minutes plus tard un commentaire à la réponse ; j'y réponds et ainsi de suite.

■■■

En mai et juin prochains, ma conjointe et moi nous projetons passer deux mois dans le sud de la France. Nous recherchons un logement pour 2, 3 ou 4 personnes ou bien un studio pour le mois de mai en Provence-Côte d'Azur et pour le mois de juin en Languedoc-Roussillon ou en Midi-Pyrénées. J'aimerais savoir s'il existe des ressources dans le domaine sur Internet.

Gabriel Lambert

Première étape, une visite au site de référence qui devrait répondre à toutes vos interrogations en matière de tourisme en France : la Maison de la France, c'est le nom du site web, vous offre des renseignements pratiques, la présentation des régions de France, des liens pour voyager en France sur le Web et des idées originales pour découvrir la France.

Ensuite, s'il vous reste encore des questions, passez du côté des outils de recherche. En regardant d'abord chez Yahoo France, dans la section « Sports et loisirs, tourisme, hébergement », vous trouverez d'autres élements de réponse à vos questions. Du LocVision qui offre de l'hébergement en France avec la location de voilier ou de yacht, en passant par le Guide IBR Europe qui présente les hôtels, résidences hôtelières, meublés et agences de location en Europe. Vous pourriez également consulter le répertoire Douce France qui, par sa section tourisme, pourrait également vous apporter de l'information supplémentaire pour planifier votre séjour. Bon voyage !

Maison de la France
http://www.franceguide.com

Yahoo France
http://www.yahoo.fr

Douce France
http://www.doucefrance.com

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées :

Courrier électronique :
bgug@Mlink.net
Télécopieur : (514) 285-6808
Adresse postale : Courrier Internet
La Presse, 7, rue St-Jacques Ouest,
Montréal, Québec, H2Y1K9

Le courrier est une collaboration de
Radio-Canada Internet
www.radio-canada.com

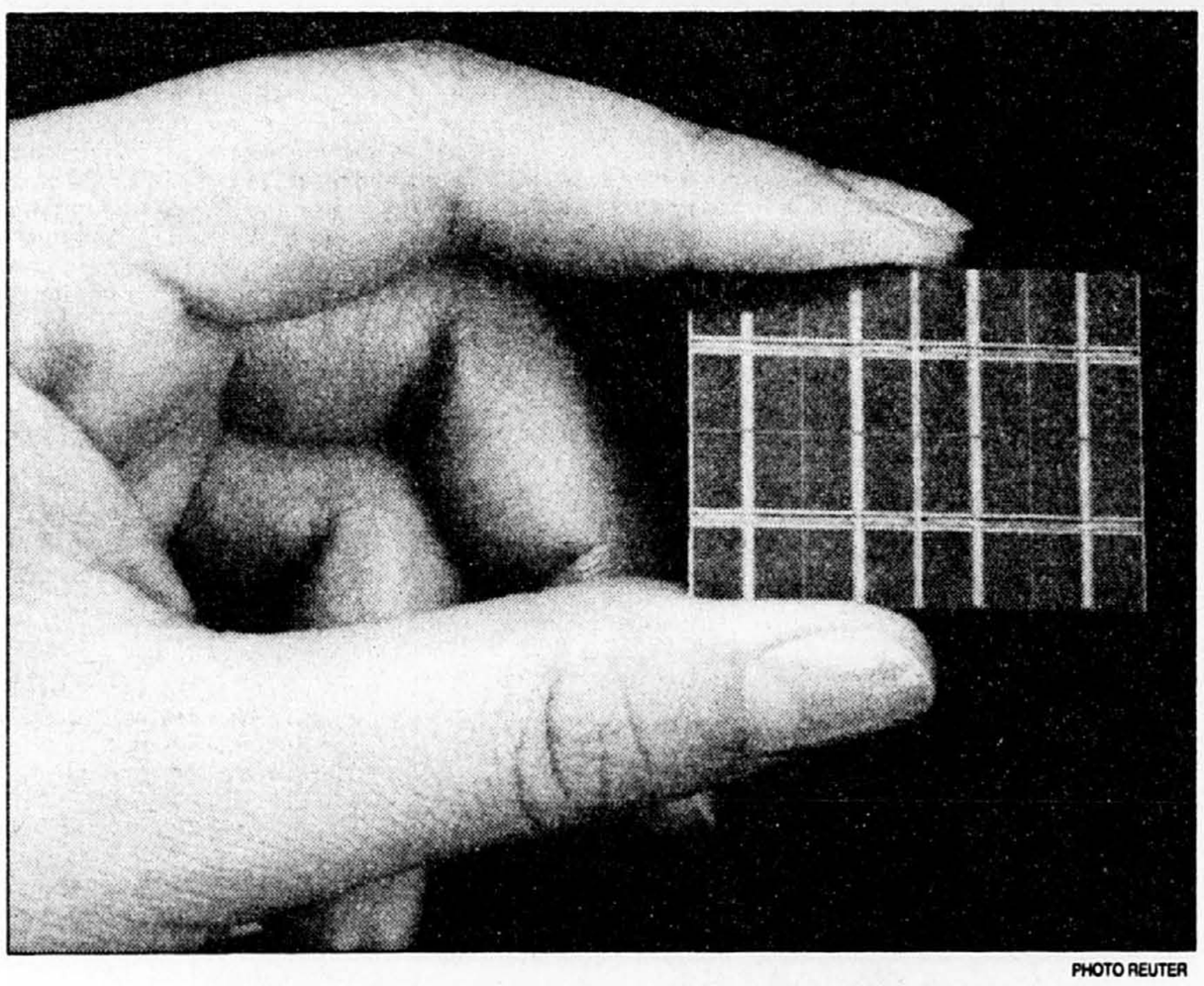


PHOTO REUTER

Une puce de 4 gigabits

Nec, le fabricant japonais de semi-conducteurs, a réussi à produire une première puce de 4 gigabits. Cependant, la production de masse de cette mémoire à accès sélectif ne commencera pas avant le début du prochain millénaire.

L'exportation de logiciels américains de codage maintenant autorisée

d'après AFP
WASHINGTON

L'administration américaine vient d'autoriser trois éditeurs de logiciels à exporter des versions sophistiquées de leurs programmes de codage des communications informatiques.

Cette annonce est intervenue quelques jours après qu'un étudiant de l'Université de Berleley eut décrypté des communications protégées par le logiciel le plus sophistiqué autorisé à l'exportation. Utilisant des micro-ordinateurs puissants, l'étudiant n'avait mis que trois heures et demie à briser le code.

Le 30 décembre, après des mois de négociations, l'administration avait annoncé un compromis avec l'industrie informatique pour lever des restrictions datant de la guerre froide, qui limitaient la puissance des logiciels de codage autorisés à l'exportation.

Cette question est devenue cruciale avec l'explosion d'Internet et des communications entre ordinateurs sur réseaux. Les éditeurs de logiciels estimaient leur manque à gagner à des milliards de dollars.

Les éditeurs de programmes informatiques sont désormais autorisés au cas par cas à exporter des logiciels plus sophistiqués et plus fiables parce que plus difficiles à déchiffrer.

Ces sociétés doivent toutefois s'engager à montrer dans les deux ans des progrès suffisants dans la mise au point de programmes conçus pour récupérer la clef de codage, destinés à la Justice et aux forces de l'ordre.

La Justice craint en effet que la mise sur le marché d'outils de codage trop puissants ne l'empêche d'accéder à certaines informations dans le cadre des enquêtes judiciaires.

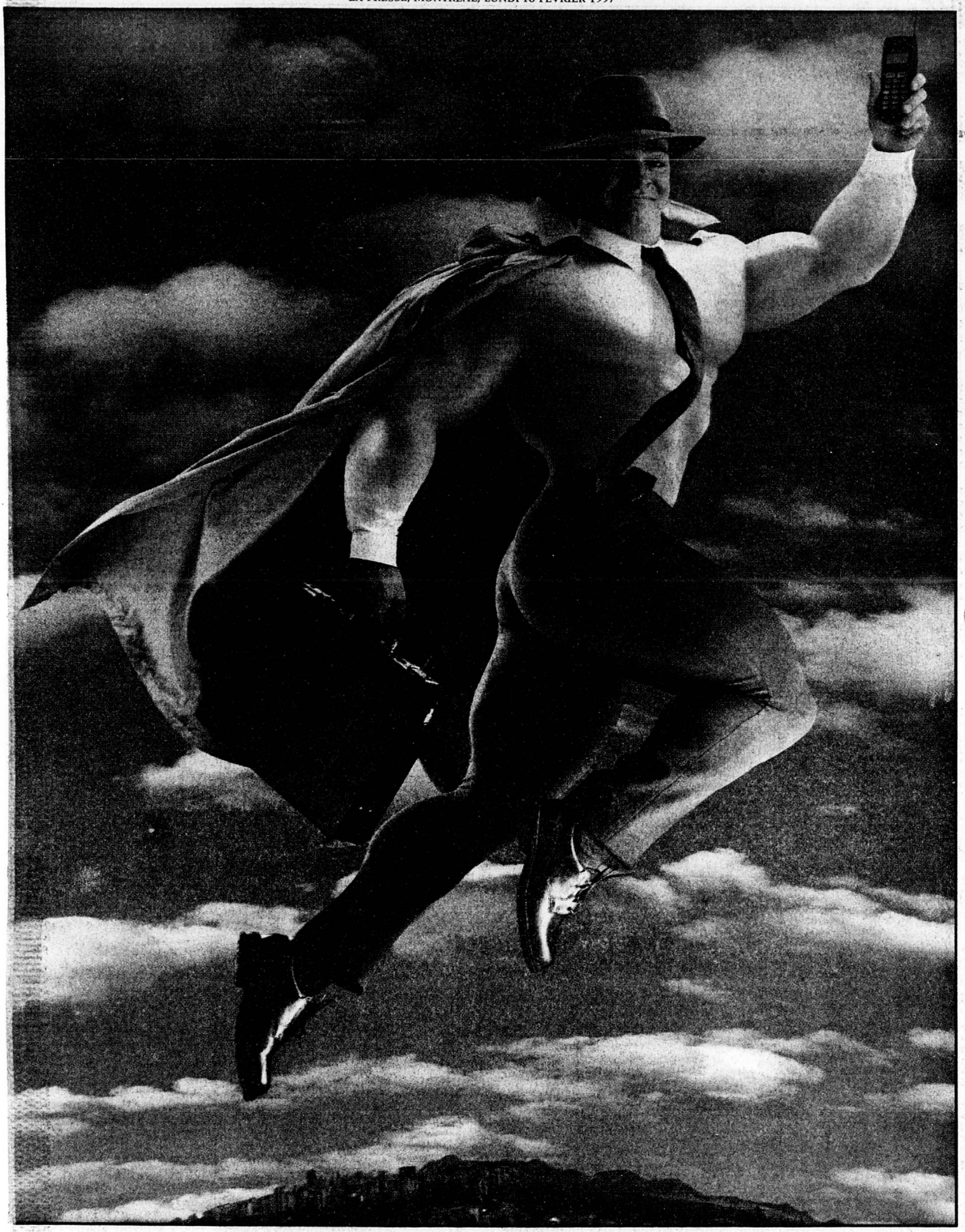
L'industrie dénonce toutefois certaines modalités d'application du compromis.

Le département de la Justice est appelé à jouer un rôle de consultant auprès du département du Commerce pour délivrer les autorisations, ce que les éditeurs de logiciels interprètent comme une trop grande implication de la police dans le processus d'exportation.

Le décret d'application donne également la haute main au gouvernement pour la définition des systèmes de décodage. Les industriels refusent de se voir imposer les technologies avec lesquelles ils travaillent.

Le département du Commerce n'a pas révélé les noms des sociétés autorisées à exporter des logiciels plus puissants. Mais le groupe Digital Equipment a annoncé la semaine dernière qu'il pouvait exporter des versions en 56 bits de certains produits connus, comme AltaVista Tunnel.





LA TROUSSE BUREAU MOBILE Bell *Mobilité*™ 1997

- Centre de messages
- Interface Centre de messages
- Centre de messages pour télécopies
- Facturation détaillée

Devenez super efficace ! Messagerie fax, boîte vocale et facturation détaillée

Affrontez le monde des affaires avec la trousse *Bureau mobile* de Bell Mobilité. Avec elle, plus besoin de courir pour trouver le numéro du télécopieur le plus proche : c'est votre cellulaire qui enregistre le document. Vous n'aurez plus qu'à décider vers quel télécopieur l'acheminer. Vous obtiendrez aussi une **messagerie vocale** reliée à votre cellulaire ou à votre téléavertisseur et la **facturation détaillée** de vos appels. Tout cela **sans frais, pendant les trois premiers mois**, en vous abonnant à l'un de nos forfaits **avant le 31 mars**. Si vous êtes déjà abonné, vous serez heureux d'apprendre que vous pouvez aussi profiter de cette offre. Pour tous les détails, composez le **1 888 4MOBILE**.

Bell Mobilité : le réseau cellulaire qui va plus loin.

Bell *Mobilité*MD

Offre disponible avec forfaits spécifiques, sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Sous réserve de certaines conditions et d'approbation de crédit. Dans certains forfaits, le téléphone et le téléavertisseur ne sont pas compris. Sous réserve de modification sans préavis.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Brossard
Centre de Téléphone Mobile–Mail Champlain
Tél. : (514) 671-1122

Joliette
Centre de Téléphone Mobile–Galeries Joliette
Tél. : (514) 755-4112

Laval
Carrefour Laval
Tél. : (514) 978-7133

Montréal
Cellcom Montréal
Tél. : (514) 739-7777
Cellular One
Tél. : (514) 385-0770
Cellular One Centre Rockland
Tél. : (514) 340-1269
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 526-2020
Centre de Téléphone Mobile–Montréal-Est
Tél. : (514) 729-2020

Centre de Téléphone Mobile Galeries d'Anjou
Tél. : (514) 351-4494
Citécell Carrefour Angrignon
Tél. : (514) 363-6610
Place Versailles
Tél. : (514) 352-0500

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité La Cathédrale
Tél. : (514) 284-0284
Bell Mobilité Centre Eaton
Tél. : (514) 288-8436

La CelluBoutique Complexe Desjardins
Tél. : (514) 282-3388

Pointe-Claire
Centre Fairview
Tél. : (514) 426-2120

Rosemère
Centre de Téléphone Mobile–Place Rosemère
Tél. : (514) 979-1658

St-Bruno
Centre de Téléphone Mobile Promenades St-Bruno
Tél. : (514) 461-2020

St-Hubert
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 926-2020

St-Hyacinthe
Audiotec Les Galeries St-Hyacinthe
Tél. : (514) 261-8080

Valleyfield
Centre de Téléphone Mobile – Centre Commercial Valleyfield
Tél. : (514) 371-6792

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Beloeil
R.C.C. Mail Montenach
Tél. : (514) 446-7176

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél. : (819) 478-5178

Granby
Av[illegible]
Tél. : (5[illegible]618

Laval
Cellcom Laval
Tél. : (514) 629-7777
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 682-9366

Longueuil
Cellcom Rive-Sud
Tél. : (514) 463-7777

Montréal
Locatel ltée
Tél. : (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél. : (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél. : (514) 585-4455

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc. Carrefour de l'Estrie
Tél. : (819) 821-9994
Cellulaire Flamand inc.
Tél. : (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél. : (514) 676-9919

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél. : (514) 348-5210

St-Léonard
Autocell
Tél. : (514) 257-9292

Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél. : (819) 376-6849

Victoriaville
Communication 1er Choix
Tél. : (819) 357-7777
Grande Place des Bois-Francs
Tél. : (819) 357-5776

Ville St-Laurent
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 335-2355

Battery Plus · Bell Téléboutique · FUTURE SHOP · la Baie · Maison Sony. · Sterson · Zellers